

Le Rhône

PUBLICITÉ

Annonces le mm. 14 ct.
 Réclames » 40 ct.
 Mortuaires » 40 ct.
 Supplément pour emplacements prescrits

Régie des annonces

Pour le Valais romand de Sierre à Saint-Gingolph :
 Le Rhône, Martigny (tél. 026 / 6 10 52)
 Pour le reste de la Suisse :
 Publicitas S. A., Sion (tél. 027 / 44 22)
 et toutes ses succursales en Suisse

Chiffre de tirage contrôlé par la Fédération romande de publicité à Lausanne et tenu à la disposition des intéressés

Rédaction et administration :

MARTIGNY

Tél. 026 / 6 10 52 Cheques post. 11 c 52

Abonnements

Trois mois Fr. 5.—
 Six mois Fr. 8.50
 Une année Fr. 16.50
 Une année, étranger Fr. 22.—

Organe officiel

Moto-Club valaisan (Ass. des sections motocyclistes)
 Société cantonale des tireurs valaisans

Journal valaisan indépendant du soir, paraît lundi, mercredi et vendredi

Remous au sein de l'alliance atlantique

Les récents débats auxquels a donné lieu, devant la Chambre française, la question de la « force de frappe » montrent que le dilemme intégration ou coopération nucléaire reste posé.

Peu de jours nous séparent de la réunion à Paris du Conseil ministériel de l'OTAN. Ce sera, pour chacun des Grands, l'occasion de préciser les points de doctrine sur lesquels subsistent des divergences.

Et, pour Eisenhower, le moment de faire ses adieux à une organisation internationale qui a tenu une si large place dans les directives de sa politique étrangère.

Mais M. Kennedy ne viendra pas à Paris, tout au moins selon les prévisions actuelles. Il ne veut pas anticiper sur son entrée en fonctions. Toutefois, ses émissaires, M. Anderson, secrétaire au Trésor, et Douglas Dillon, sous-secrétaire d'Etat, sont attendus ces jours-ci à Paris, à Bonn et à Londres, pour sonder les intentions des trois alliés à la veille d'une nouvelle confrontation atlantique.

A Paris sera discuté le projet de réforme « structurelle » envisagé par le général de Gaulle pour renforcer la puissance militaire de l'OTAN en tenant un compte plus réaliste des charges et des responsabilités qui pèsent sur chacun de ses membres.

La France entend pourvoir à son propre armement atomique ; elle maintient que la puissance défensive de l'alliance occidentale n'y peut que gagner et rappelle que, lorsque la Grande-Bretagne s'est assurée une force nucléaire autonome, personne ne lui a alors opposé d'objections. Mais il n'est nullement question de créer entre l'Union soviétique et les Etats-Unis, une « troisième force » ou de relâcher ses liens avec les autres alliés.

Il n'en reste pas moins que la position adoptée par la France suscite les réactions ombrageuses de ses partenaires européens, qui lui reprochent d'obéir à des impératifs de prestige ou de préséance, à la volonté de donner le pas à la « personnalité nationale » sur l'intérêt de la communauté.

Et cependant, le champ des complications auxquelles l'OTAN peut se trouver avoir à faire face s'est singulièrement élargi depuis dix ans. Des opérations militaires ne sont plus à exclure au Moyen-Orient ou en Afrique, dans des régions où existent, entre les dirigeants de l'alliance, des divergences politiques qui pourraient, le cas échéant, se tourner en divergences stratégiques. Nous venons de voir à quelles difficultés s'est heurtée la conférence de l'OTASE, homologue asiatique de l'OTAN, pour arrêter une ligne de conduite commune dans les événements du Sud-Vietnam et du Laos.

Pour ne pas sortir de l'Europe, le cas de l'Allemagne continue à poser un problème épineux à ses alliés. Le traité lui interdit la fabrication et l'utilisation d'engins nucléaires. Par crainte de voir sa coopération avec la France — cependant nécessaire pour maintenir à l'alliance atlantique son niveau de puissance européen — la tenir en état de sujétion, elle plaide avec une insistance peu discrète le « leadership » des Etats-Unis.

Une déception ne lui en est pas moins venue de Washington. M. Kennedy a, sans doute, affirmé dans les termes les plus éloquents sa volonté de renforcer la défense de l'Occident. Mais la première manifestation de cette volonté sera la mise à la charge des pays européens d'une partie des frais que l'Amérique a jusqu'ici assumés pour l'entretien de ses forces stationnées sur notre continent. C'est, même à l'heure actuelle, la seule précision que nous ayons sur le programme militaire

de la future administration. Rappelons que l'Amérique entretient plus de 300.000 hommes en Europe, dont cinq divisions en Allemagne, onze « groupes » de l'armée de l'air, et de nombreuses unités terrestres ou aériennes. Les dépenses afférentes à leur entretien dépassent 1.600 millions de dollars pour une année fiscale. Le Trésor voudrait réaliser un abattement d'un quart sur ces dépenses. La question a été discutée l'autre semaine par le Conseil national de sécurité, qui s'est réuni pour la première fois depuis les élections à Augusta, en Georgie. La nécessité de remédier au déficit de la balance extérieure — qui a atteint l'an dernier 3.800 millions de dollars — rend des compressions massives inévitables.

On sait que le rapatriement de plus de la moitié des familles de soldats américains vivant à l'étranger a été la première étape de cette politique d'austérité. Elle est considérée à Bonn avec une visible amertume et ouvre à la vérité des perspectives peu souriantes sur ce que M. Kennedy appelle le renforcement de la défense occidentale.

Une réduction des effectifs américains risque, en effet, d'amener les Etats européens à réaliser, eux aussi, des économies sur le chapitre du budget qui pèse le plus lourdement sur leur standard de vie. De l'exemple que leur donne Washington dépendra, chez ceux-ci, l'opportunité d'accélérer ou de ralentir leurs propres efforts.

A quoi l'on réplique que les progrès réalisés dans la technique des armements entraînent une réforme dans la structure des formations militaires et l'importance relative des effectifs.

Mais ici intervient le conflit entre les différents armes : l'armée de terre penche pour une augmentation des effectifs, l'armée de l'air pour leur réduction.

Un problème à la fois technique, politique et psychologique.

On compte sur la conférence de l'OTAN pour l'éclaircir. Mais il est douteux qu'entre le parti-pris d'économie qui domine aux Etats-Unis et les exigences de leurs alliés — un compromis puisse être aisément dégagé.

Ce qui ne peut qu'affermir la France dans sa résolution de concilier son autonomie nucléaire avec les postulats de la défense commune.

Albert Mousset.

REVUE SUISSE

Trop d'eau dans le lac !

Par suite des pluies persistantes, le niveau du lac de Constance est monté de façon exceptionnelle l'été dernier. Pour faciliter l'abordage du bac « Romanshorn », à Romanshorn et à Friedrichshafen, on a rempli d'eau le premier compartiment de lestage du bateau, qui s'est trouvé enfoncé davantage dans le lac. De la sorte, on est parvenu à maintenir le transport des automobiles et des wagons.

En style télégraphique...

* Le petit André Bovigny, âgé de 4 ans, domicilié à Vuisternens (Fribourg), a été coincé entre un char qu'il avait desserré, et un mur. Le malheureux est décédé.

* Un bébé de 3 mois, le petit Marc-André, fils de M. André Roethlin, habitant au Locle, a été trouvé étouffé dans son berceau. C'est la jeune mère qui a fait cette triste découverte alors qu'elle lui portait sa première bouteille de lait.

* Louis Vincent, récidiviste, enfermé dans les prisons d'Yverdon, a réussi à s'enfuir, avec un autre détenu. Les deux prisonniers sont parvenus à percer le mur extérieur de la prison et sont descendus dans la rue en utilisant leurs draps.

* Deux skieurs de Lucerne ont été surpris par le glissement d'une planche de neige, sur la Banalp. L'un d'entre eux a pu se libérer. Son camarade ne tarda pas à succomber. La victime est M. Robert Schneider, 23 ans, de Lucerne.

* Hier soir, une femme de 23 ans, habitant Mont-Goulin (entre Prilly et Lausanne), a été attaquée par un inconnu qui lui a porté trois coups de couteau.

* On annonce la démission, au cours des premiers mois de 1961, de M. Léon Monay, secrétaire général de la Loterie romande. M. Monay avait succédé en 1944 à M. E. Faillietaz.

* Invité à se faire représenter au mariage du roi Baudoin, le Conseil fédéral a nommé M. Robert Maurice, ambassadeur de Suisse en Belgique, en qualité d'ambassadeur plénipotentiaire en mission spéciale à l'occasion des cérémonies qui se dérouleront le 15 décembre à Bruxelles.

* Aux environs de Berne se déroulera, dans la nuit du 3 au 4 décembre, la traditionnelle course d'orientation de la Société suisse des officiers. Plus de 300 patrouilles y prendront part.

* Dès le 1^{er} janvier 1961, les amendes inférieures à 100 fr., infligées pour des contraventions, ne seront pas inscrites au casier judiciaire.

L'esprit d'invention n'est pas mort

Du 10 au 19 mars prochain se tiendra à Bruxelles le 10^{ème} Salon international des inventions dans lequel une vaste section sera réservée à la présentation d'in-

ECHOS ET NOUVELLES

Imitons-les !

Les hivers rudes profitent aux abeilles. Elles mangent moins, ne sortent pas pour un oui ou pour un non et économisent leurs forces, si bien que les ruches arrivent au printemps dans les meilleures conditions « populeuses et saines, avec un vieillissement limité ».

Si, par conséquent, l'hiver qui s'annonce est rigoureux, nous pourrions toujours nous consoler en imitant les abeilles.

Art cinéma

Une dame venant d'assister à la projection du film « Ben-Hur » dit à son mari : « Tout de même, les hommes étaient vraiment beaux dans ce temps-là ! »

Humour américain

La plupart des Américains se marient par manque de bon sens ; ils divorcent par manque de patience et se remarient par manque de mémoire.

Ice cream

La consommation moyenne annuelle de glace est pour le Français de deux litres et demi, pour le Russe de sept litres, pour l'Américain de huit litres et demi et pour l'Américain de neuf litres.

L'exemple

Le docteur George Cross, professeur de l'Université d'Oklahoma, a déclaré :

— Ma grande ambition serait que notre université devienne digne de notre équipe de football.

Appartement pour divorces

Françoise Sagan avait acheté un appartement pour y loger en attendant son divorce.

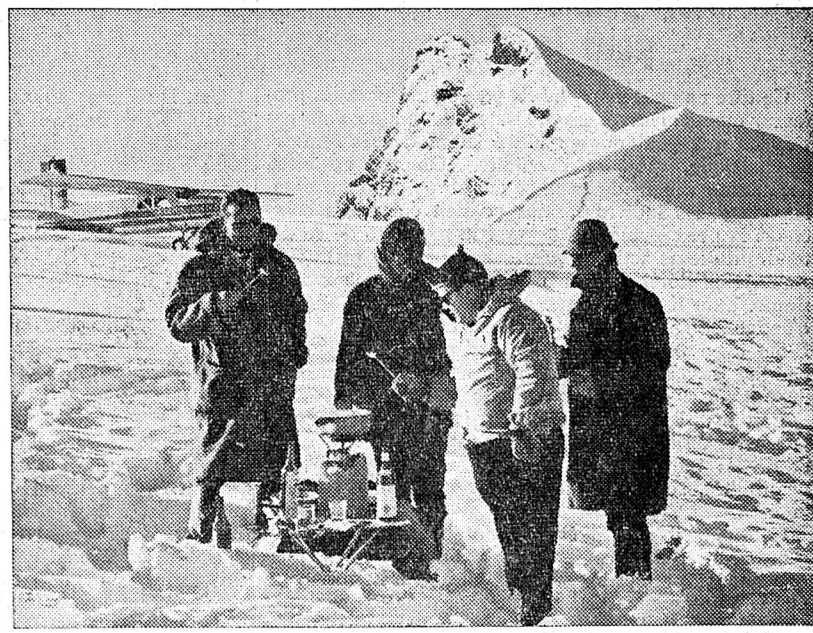
Aussitôt son divorce prononcé, elle l'a revendu à Jean Seberg qui, à son tour, y attendra la fin de son procès en divorce.

Lui !

Il y a des petits mots qui sont gros de sous-entendus. C'est ainsi que le Comité français de propagande en faveur du beurre clame à tous les échos : « Le beurre français est sain, lui ! »

Une « première » dans les Alpes vaudoise

Il ne s'agit pas d'un exploit sportif, mais cette performance ne manque pas d'originalité, bien qu'elle soit à la portée de tout le monde. Des restaurateurs français, anglais et romands (comme il se doit) ont dégusté pour la première fois la nouvelle fondue « prête à l'emploi » que lance actuellement sur le marché la maison Fromage Gerber S. A., à Thoune. Pour prouver que cette fondue pouvait être préparée en quelques minutes et qu'elle était comparable à la meilleure fondue faite chez soi, la fondue Gerber a été « inaugurée » sur le glacier de Zanfleuron à plus de 3000 m. d'altitude. C'était la fondue la plus haute du monde et l'opinion de tous fut unanime : elle était vraiment fameuse. Le restaurateur romand a même déclaré qu'il la servirait à ses clients.



ventions suisses. C'est l'occasion de rappeler qu'au Salon de cette année, une cinquantaine de nos compatriotes y ont participé avec succès. En effet, ils ont remporté plusieurs médailles d'or, de vermeil et d'argent. L'année dernière, c'est du reste un Suisse qui remporta le grand prix de l'invention devant plus de 900 concurrents.

Attribution définitive des studios de télévision

Le Conseil fédéral, siégeant mardi en corps, a décidé, au vu de considérations diverses et après avoir étudié de manière approfondie l'ensemble du problème, d'attribuer définitivement à Zurich et à Genève les studios suisses de télévision. L'attribution à Lugano du studio de langue italienne n'avait, on le sait, soulevé aucune objection.

Au cours d'une conférence de presse, MM. von Moos et Spuehler, ont fait l'historique de la question et donné des renseignements précis sur la façon dont le Conseil fédéral conçoit l'organisation future de la radio et de la télévision suisses, la répartition des tâches entre les studios de chaque région linguistique

et les mesures de compensation à prendre en faveur des villes qui ne posséderont pas de studios de télévision.

Le Conseil fédéral pense que les tâches pourraient être réparties de la manière suivante :

Lausanne : information suisses et étrangères, divertissements, sports et musique légère.

Genève : Chronique des organisations internationales, musique sérieuse par l'orchestre symphonique de la Suisse romande.

La direction des émissions théâtrales et culturelles serait confiée au studio-pilote, soit à Lausanne.

Avec les amis de la nature

Sur proposition de l'Union romande, l'assemblée des délégués de l'Union touristique des amis de la nature réunis à Olten ont décidé d'acheter un terrain de 6000 m² à Château-d'Ex afin d'y édifier un nouveau centre de vacances.

L'Union touristique des amis de la nature suisse prend une rapide extension et a enregistré cette année un chiffre record de membres de 20 000 répartis en 182 sections.



pureté naturelle du beurre

le beurre est bien ce que la nature fait de meilleur. Et le beurre n'est pas coloré!



SPORT-TOTO

Gains : 39 à 11 points, chacun reçoit 3581 fr. ; 894 à 10 points, 156 fr. 20 ; 8952 à 9 points, 15 fr. 60 ; 52 086 à 8 points, 2 fr. 65.

Versement des gains : les gains du concours du 20 novembre seront remis à la poste pour versement dès jeudi 1er décembre 1960.

Nos pronostics

Bâle-Servette : une sérieuse empoignade où tout est possible.

Bienne-Fribourg : Bienne ne laissera pas échapper l'occasion.

Chaux-de-Fonds-Zurich : un match serré. Chaux-de-Fonds est coriace sur son terrain.

Grasshoppers-Young Fellows : derby local où les GC peuvent s'affirmer de justesse.

Lausanne-Lucerne : les visiteurs sont solides, mais Lausanne a l'avantage du terrain.

Winterthur-Granges : un ou deux points pour les Zurichois qui affrontent un adversaire irrégulier.

Bellinzona-Sion : difficile déplacement pour Sion.

Bruhl-Aarau : les maîtres de céans ont besoin de points et se défendront vigoureusement.

Lugano-Vevay : Vevay devra probablement limiter les dégâts, à Lugano.

Martigny-Schaffhouse : la forme du jour sera déterminante.

Thoune-Berne : les Oberlandais sont en meilleure condition.

Urania-Cantonal-Neuchâtel : Urania part favori, mais de très peu.

Yverdon-Nordstern : Yverdon ne trébuchera pas face à un Nordstern très moyen.

BILLARD

Excellent comportement de Dini aux finales suisses à Lugano

C'est à Lugano qu'il se disputèrent les finales suisses de la libre V et le seul Valaisan qualifié, Aldo Dini de Sion, fit honneur à sa sélection puisqu'il se classa brillant second parmi toute cette élite.

Sur le plan purement technique, Dini fut le meilleur, puisqu'il réalisa les meilleures moyennes particulières et générale ainsi que la plus forte série. Mais comme le règlement prévoit la victoire aux points, le membre du club séduisit dut s'avouer battu par Beverina de Lugano qui gagna toutes ses rencontres.

Nous tenons à féliciter sincèrement Dini qui grâce à ses résultats obtient sa qualification pour la libre IV durant le championnat 1961.

Voici les résultats détaillés de ces finales organisées par le club local. Remarquons à ce sujet que nous aurions préféré que les joueurs eux-mêmes ne soient pas sollicités pour l'arbitrage de certaines rencontres, décisions qui créent toujours quelque sentiment de partialité.

Plus compréhensible ci-dessous :

	Moy. g.	Moy. g.	Série
1. Beverina, Locano. 5 m. 10 pts.	3.47	5.76	31
2. Dini, Sion. 5 m. 6 pts.	3.82	6.00	53
3. Paris, Neuchâtel. 5 m. 4 pts.	3.80	5.76	51
4. Ricci, Lugano. 5 m. 4 pts.	3.79	5.72	33
5. Moser, Lugano. 5 m. 4 pts.	3.59	5.00	31
6. Gaillard, Lausanne. 5 m. 2 pts.	2.75	3.63	23

y. - t.

GYMNASTIQUE

Gymnastique et sport pour invalides

Ce titre ne peut manquer de provoquer, chez les profanes, étonnement et scepticisme, car on ne voit pas trop ce que peut donner l'association de ces termes : gymnastique, sport et invalidité. On est, en effet, accoutumé à considérer la gymnastique comme étant l'apanage des individus sains et bien constitués cherchant la performance ou sentant la nécessité de se débarrasser de leurs activités professionnelles, de maintenir, sinon d'améliorer, le bon fonctionnement de leur organisme. Tant il est vrai que ce n'est pas dans l'absence d'activité qu'on se délasse le mieux. Cette vérité s'affirme avec plus de force encore pour les personnes handicapées, ou physiquement lésées, condamnées à l'inactivité, à l'immobilisme.

Le but de la gymnastique pour invalides est donc de conserver en bon état les parties intactes de leur corps et de les renforcer, de contribuer à augmenter leurs possibilités, surtout de leur rendre confiance en eux-mêmes.

Cet objectif peut-il être atteint ? Les résultats des efforts entrepris dans ce sens, en Suisse, depuis quelques années permettent de répondre par l'affirmative. Grâce à une gymnastique appropriée, des améliorations étonnantes ont été enregistrées. Bon nombre d'invalides ont repris le contact avec une vie normale, se

sont sentis animés d'une nouvelle énergie, se sont retrouvés joyeux et réconfortés, se sont appliqués à fournir des efforts physiques qui nous remplissent d'admiration.

L'expérience ne vaut-elle pas la peine d'être tentée en Valais ? Il existe déjà, chez nous, un groupe de sportifs handicapés qui a marqué des points depuis son origine, preuve en est le succès du jeune Denis Favre, de Martigny, et celui de nos basketteurs. De plus l'Association cantonale valaisanne de gymnastique a pris la décision d'étendre son activité aux invalides. Dans ce but, elle a envoyé, cette année-ci, deux moniteurs suivre le cours spécial à Macolin ; elle les met à la disposition des handicapés désireux de bénéficier du bienfait reconnu des exercices physiques.

Dans ces conditions, il n'y a qu'à aller de l'avant sans hésiter et à mettre tout en œuvre pour favoriser une cause pour laquelle il vaut la peine de s'enthousiasmer. Certes, ce n'est pas si aisé de constituer et développer un groupement sportif des handicapés. Une foule de problèmes se posent : transport, lieu de rencontre, matériel, etc. C'est pourquoi l'appui de toutes les bonnes volontés est requis, des autorités, des chauffeurs bénévoles, des commerçants, de toute la population.

Mais avant tout, il importe que tous les invalides qui le peuvent sentent la nécessité de s'adonner à la pratique d'une gymnastique rationnelle qui parviendra à leur redonner la joie de vivre, à les encourager, à supprimer les complexes d'infériorité et de timidité, à cultiver la camaraderie. En conséquence, nous lançons un vibrant appel à tous les handicapés (amputés, paralysés, polio, aveugles) pour les inviter à profiter des entraînements qui suivent les inscriptions, seront organisés dans différentes régions du canton. Tous renseignements peuvent être obtenus chez M. Arthur Studer, St. Léonard, ou chez M. Roland Frossard, Chippis (tél. 5 02 37). Quelle que soit la situation de chaque handicapé, si, par les moyens précités, une amélioration de son état physique et moral peut être apportée, une œuvre éminemment utile aura été réalisée. RF.

ATHLÉTISME

Les concours de jeunesse en Valais

Les concours de jeunesse à l'athlétisme léger, organisés par l'Association cantonale d'athlétisme, ont remporté cette année à nouveau un plein succès. Les chiffres de l'an dernier ont pu être maintenus et même légèrement augmentés. Ce succès est dû à l'IP, aux sociétés de gymnastique, aux clubs de football, à quelques écoles supérieures ainsi qu'aux collaborateurs qui se sont mis volontairement à disposition.

Les concours comprenaient : course 80 m., saut longueur, jet du boulet 4 ou 5 kg. Voici les résultats :

Cat. A : Juillard Henri, SFG Saint-Maurice, 2123 pts ; Hildbrand Hans, SFG Gampel, 2084 ; Dirren Herbert, SFG Agam, 1864 ; Salamin Francis, SFG Sierre, 1853 ; Meichtry Arthur, SFG Agam, 1827 ; Voyome J.-Pierre, Collège Saint-Maurice, 1822 ; Constantin Georges, FC Martigny, 1789 ; Roh Norbert, JP Erde, 1742 ; Vouillamoz Pierre, FC Martigny, 1647 ; Seewer Paul, JP Leukergrund, 1645 ; Löcher René, SFG Loèche-La Souste, 1628 ; Barman Benoît, FC Vernayaz, 1609.

Catégorie B : Micheloud Ferd., SFG Monthey, 1621 ; Wecker René, JP Loèche, 1579 ; Ritz Peter, SFG Naters, 1567 ; Griching Alfred, JP Niedergampel, 1560 ; Würth Bernard, Ecole normale, Sion, 1546 ; Salamin Marquis, SFG Sierre, 1540 ; Antille Claude, Séminaire Sion, 1536 ; Veuthey Michel, SFG Saxon, 1519 ; Hildbrand Werner, SFG Gampel, 1511 ; Steffen Ferd., SFG Loèche-La Souste, 1499 ; Manz Alfred, FC Salquenen, 1491 ; Riboli Ezio, Collège Saint-Maurice, 1461.

Catégorie C : Matoux Erwin, Inst. Savigné, 1672 ; Mamon Poscot, Inst. Savigné, 1509 ; Juillard Roger, Inst. Savigné, 1492 ; Maytain B., Collège Saint-Maurice, 1376 ; Wederich R., SFG Viège, 1361 ; Mathieu Martin, SFG Agam, 1350 ; Solioz Daniel, Inst. Savigné, 1337 ; Coudry J.-D., Collège Saint-Maurice, 1322 ; Hildbrand Kilian, SFG Gampel, 1321 ; Seewer René, SFG Loèche-La Souste, 1312.

Cat. D : Emery Francesco, SFG Brigue, 1175 ; Russy Kurth, KTV Brigue, 1163 ; Heldner Edmund, Ecole secondaire Viège, 1073 ; Franzen Peter, SFG Brigue, 932 ; Fux Thomas, Ecole secondaire Viège, 725 ; Perrig André, Ecole secondaire Viège, 647.

De bourgs en villages

Finhaut

EN VUE DES ÉLECTIONS. — Lundi soir, le parti Conservateur chrétien social a tenu une assemblée en vue de désigner les candidats aux élections du 4 décembre. M. A. Lonfat, président, décline une nouvelle réélection en raison de son âge (84 ans) et M. C. Claivoz, conseiller, donne également sa démission. MM. G. Vouilloz et E. Lonfat sont brillamment élus comme candidat à la présidence et à la vice-présidence. Le troisième candidat n'est pas encore désigné et devrait être nommé selon un désir de l'assemblée aux villages de Châteland ou Giétroz. Une seconde assemblée, vendredi, désignera ce candidat.

Le parti radical tiendra son assemblée samedi soir tandis que le parti socialiste, qui s'est réuni une première fois samedi 19, n'a pas encore fixé définitivement le choix de ses candidats.

Orsières

SKI-CLUB CHAMPEX-FERRET. — Le Ski-Club Champex-Ferret tiendra son assemblée générale annuelle le samedi 26 novembre 1960, à 20 h. 30, au Café Union, à Orsières. Nous prions instamment tous les membres de se faire un devoir d'y participer, ceci

afin de pouvoir délibérer dans de bonnes conditions. A l'aube d'une nouvelle saison riche en promesses, venez vous retenir dans une ambiance de franche camaraderie. Un Ski-Club au passé élogieux et aux coureurs souvent cités ne peut sombrer dans la grisaille. Nous comptons donc sur votre participation, chers amis skieurs, et vous disons à samedi.

Ardon

A LA VEILLE DES ÉLECTIONS. — L'ambiance pré-électorale existe dans la paisible cité d'Ardon. En effet, sur l'initiative d'un groupe socialiste, une liste d'entente radicale démocratique socialiste et sociale paysanne a été établie. Elle porte comme candidats deux radicaux, un socialiste et un social paysan. Les deux nouveaux candidats sont MM. Jules Carrupt (social paysan) et Georges Zufferey (socialiste). Rappelons que le Conseil communal est formé actuellement de deux radicaux et de cinq conservateurs.

Vernayaz

DANS LES DÉCORS. — Un camion valaisan a quitté la route cantonale hier soir à Vernayaz. Il a glissé sur la chaussée et est parti dans les décors. Tout se solda par des dégâts matériels seulement.

Salvan

Sans tambour ni trompette

Ainsi furent convoqués les musiciens de Salvan pour leur 16ème Assemblée annuelle le 18 novembre au local de la société. La présidence était assumée par Joseph Gross. Quant à l'ordre du jour il était plutôt copieux puisque il ne comprenait pas moins que 14 objets. Une quarantaine de membres tirèrent avec beaucoup d'attention ces débats qui se déroulèrent dans un esprit très démocratique. Appel et lecture du protocole ne donnent lieu à aucune objection. Le rapport des absences fait constater une moyenne annuelle de 4.20 par répétition ce qui présente une augmentation sur les deux années précédentes. Vint ensuite la lecture des comptes. Il en résulte une situation saine pour la société malgré un chiffre de dépense de l'ordre de onze mille francs. Comme on le constate le roulement prend de l'ampleur et il faut compter sur le dévouement et la compétence du caissier M. Jean Fiora, pour équilibrer un budget toujours plus ardu à établir. Les comptes sont approuvés avec félicitations à notre trésorier. Instant impatiemment attendu que celui du rapport présidentiel. M. Gross captive pendant 40 minutes l'attention de son auditoire. Il exprime toute sa satisfaction pour la bonne marche de la société au cours de l'exercice écoulé et pour la discipline observée par les musiciens, pour l'intérêt que les Amis de la musique témoignent à leur fanfare, preuve en est le nombre toujours croissant de personnes qui demandent leur admission à la société ou qui rejoignent leurs camarades après une période d'absence. Après avoir commenté les comptes M. Gross parla du cours d'élèves, problème déjà envisagé l'année dernière. Un cours est prévu pour l'hiver 1961-62. L'instrumentation qui a déjà subi une grande amélioration demeure cependant un ennemi majeur de nos finances. M. Gross fait ensuite l'éloge de la population qui a toujours compris les problèmes de sa société de musique et répond toujours avec générosité à ses appels. Il termine en demandant à chacun de continuer à travailler dans la joie et la camaraderie et donne comme mot d'ordre pour la saison en cours « ponctualité ».

M. Albert Jacquier, président de la commission des costumes présente son rapport dans lequel il fait état de la situation actuelle du fonds des costumes et lance son traditionnel appel pour un entretien toujours plus soigné de l'uniforme. Il enchaîne par le rapport sur le Schollegougou dont il est représentant. Ce groupement champêtre a apporté joie et entrain à Van-d'en-Haut en prélude de la course cycliste du 3 juillet dernier. Vint le tour de notre toujours dévoué directeur d'adresser quelques aimables paroles à ses musiciens et de donner connaissance du programme qu'il a judicieusement établi pour l'exercice qui débute.

Trois membres sont admis au sein de la fanfare. Se sont MM. Francis Revaz, Jacques Décaillet et Vincent Coquo. 13ème article à l'ordre du jour, voici les nominations statutaires. Le président annonce l'expiration du mandat du comité en fonction et demande à l'assemblée de faire des propositions. Les langues semblent paralysées. La cuisine administrative paraît indi-

geste à cet auditoire. C'est ainsi que l'ancien comité voit ses mandats renouvelés pour deux ans. Dans les divers de nombreuses propositions ont été faites ce qui témoigne de l'intérêt qu'apportent tous les musiciens à leur société. Tombola, théâtre lors des soirées annuelles, cagnote, prêt du matériel, constitution d'archives, programme, soirée de famille à la Ste Cécile pour les musiciens et leurs épouses, ce sont tout autant de questions débattues au cours de cette 16ème assemblée générale. Relevons pour terminer la belle vitalité de la fanfare qui au cours de l'exercice écoulé n'a pas eu moins d'une septantaine de prestations. Ch. F.

MONTHEY

Concert de la Sainte-Cécile de l'Harmonie de Monthey

La grande salle de l'hôtel du Cerf était pleine pour assister au traditionnel concert de la Sainte-Cécile. La première partie débutait avec des productions d'élèves de moins de vingt ans de l'école de musique de l'Harmonie municipale.

Très coquets, les jeunes élèves, ce qui agréait encore ce premier contact avec le public. Un vrai régal pour la vue et l'ouïe que ces cinq morceaux composés spécialement pour son groupe d'élèves par M. le directeur Bujard. Voilà une jeunesse bien partie et que l'on devine adorer autant leur professeur que la musique qu'il leur inculque.

En deuxième partie, nous revenons à des œuvres plus importantes enlevées avec brio par tous les membres de l'Harmonie. Citons spécialement l'« Italienne à Alger », de Rossini, les « Pêcheurs de perles », de Bizet dont les nombreux solis furent rendus avec art et modestie puisque le programme établi n'en citait point les noms. Ce qui n'empêcha pas que le public acclamât très chaudement cette seconde partie du concert.

Le temps de préparer la salle, et c'est par un souper très bien servi par M. Robert Balet, tenancier de l'Hôtel du Cerf, que se poursuit cette soirée faite pour réunir tous ceux qui contribuent à faire de l'Harmonie une des plus solides sociétés de notre district. Les anciens aussi, ceux qui ne jouent plus dans l'Harmonie, sont là avec plaisir et émotion, surtout au moment des inévitables discours qui ont pourtant bien leurs places et leurs utilités. C'est M. Roger Coppex, le très dévoué président de la société, qui commence cette partie oratoire. M. Fernand Luy se voit remettre un cadeau pour ses 40 ans d'activité au sein de la société, ainsi que M. Louis Bertona. M. Coppex salue la présence de M. Emmanuel Défago accompagné de sa sœur Mlle Défago, fidèles amis de l'Harmonie de Monthey.

M. Francis Vionnet est acclamé par l'assistance lorsque M. Coppex le félicite d'être le père spirituel de l'école des jeunes élèves. Remercions encore M. Roger Coppex d'évoquer le souvenir de musiciens décédés en saluant la présence de leurs épouses soit : Mme Alexis Franc, Mme Coppex et Mme Charles Cottet. M. Edouard Delmonté, au nom des vétérans, remercie les membres d'honneur, la fière cohorte de l'Harmonie et souligne que la relève est assurée par la jeunesse formée par M. Bujard. Il invite les membres de l'Harmonie à lui rester fidèles, car elle le mérite bien.

Nous entendrons encore de nobles paroles de M. Bujard qui mettront fin à cette partie oratoire. Pour ne pas faillir à la coutume, c'est par un bal très animé conduit par l'orchestre « Dédéys Band » que continua cette soirée en tout point réussie. An. F.

Tombé d'un échafaudage

On a dû conduire à l'hôpital de Monthey un jeune apprenti, M. Michel Bécheron, 16 ans, tombé d'un échafaudage dans un bâtiment en construction. Il a eu un bras brisé et souffre d'une commotion.

Il y avait un arbre sur la route

M. Charly Raboud, 25 ans, employé aux S.L., à Monthey, circulant à moto sur la route de Choëx, est allé se jeter contre un arbre tombé sur la chaussée. L'arbre avait été arraché par la puissance du vent. M. Raboud a été conduit à l'hôpital avec une commotion cérébrale.

Meubles pour tous

Coopérative du Meuble Lausanne
75, rue de Genève

Anoraks matelassés

Hommes

Dames

Enfants

RENKO-SPORT

CRETTON S.A. - MARTIGNY

Tél. 026 / 6 01 35

La Maison spécialisée

Fuseaux

Hommes

Dames

Enfants

Cinquantenaire de la société de chant La Cécilia

Samedi soir 14 novembre, en prélude à la journée du jubilé de la Cécilia, nous avons eu le plaisir d'assister à une magnifique soirée en compagnie de la Chanson du Rhône de Sierre et de M. Roland Muller, cinéaste amateur.

Dans son répertoire d'une qualité exceptionnelle avec de la musique de Jean Daetwyler et textes d'Aloys Thétaz, la Chanson du Rhône, sous l'expertise direction du sympathique M. Daetwyler, a donné un concert fort apprécié du public. D'un goût parfait, les différentes productions relatent la vie du Valais d'aujourd'hui. Tout en chantant le Valais moderne, la Chanson du Rhône n'oublie pas la langue de nos aïeux, le patois. Plusieurs chants interprétés dans un pur style antérieur ont particulièrement plu à l'assistance, entre autres le chant du mulet (dou pas devant, on pas d'arri); M^{me} Anne-Marie Wicky, soliste du chœur, fut particulièrement applaudie.

Chacun goûta de même les films présentés par M. Muller: « Reportages valaisans » et « Horizons blancs », qui relatent parfaitement la beauté de notre beau Valais.

Dimanche après midi eut lieu le cortège officiel de cette journée du jubilé conduit par la fanfare L'Avenir, précédée des membres honoraires.

La joie et la fierté se lisaient sur tous les visages. Après les vêpres, à l'église paroissiale eut lieu au cimetière la cérémonie du souvenir.

Sur la place de l'église, durant le concert de la fanfare L'Avenir et de la Cécilia, le vin d'honneur offert par l'administration communale coula dans les verres de tous les participants, créant ainsi une douce euphorie.

Le banquet officiel a été servi à la salle du Ciné Michel. Les organisateurs avaient bien fait les choses. Des tables garnies à souhait attendaient les invités, membres d'honneur et céciliens. Préparé par M. Pochon, chef de cuisine, ce repas a été une parfaite réussite.

M. Roger Lovey, greffier au Tribunal cantonal, major de table pour la circonstance, après avoir salué la présence des autorités religieuses et civiles, passe la parole à M. le révérend curé qui, dans ses quelques mots, sut toucher le cœur de chacun. Il dit la générosité des hommes qui chantent la gloire de Dieu durant toute leur vie. La société de chant est la plus nécessaire entre toutes, car elle fait non seulement chanter, mais vivre et triompher la vérité partout. Ses remerciements émus vont à tous les membres fondateurs encore nombreux aujourd'hui, aux membres vétérans qui comptent un bon nombre d'années de fidélité à la société. Il remercie particulièrement M. Henri Carron, président d'honneur, qui fut aussi directeur de la Cécilia, pour le bien qu'il a fait dans les rangs de la société, pour la paroisse et pour la commune. Il dit aussi le dévouement sans limite de MM. Jules Granges, toujours à l'œuvre, Jules Carron et Marcel Taramaraz, qui ont été durant quarante ans et plus les piliers du chœur d'hommes. Ses remerciements émus vont aux mamans et aux épouses qui méritent de l'admiration et des félicitations, au nom de la paroisse.

Pour marquer ce jubilé, le curé offre au quatre membres cités ci-dessus de magnifiques tableaux en témoignage de leur fidélité.

M. Henri Roduit, président de la commune, fait l'éloge de la société pour son activité durant ce demi-siècle, leur présente des félicitations pour le courage et le dévouement de tous les membres, le rôle méritoire des anciens pour leur assiduité aux répétitions, et l'influence heureuse sur la vie de notre paroisse. Remerciements vont à M. le curé pour la délicatesse avec laquelle il a toujours veillé sur la Cécilia.

M. Henri Carron, président d'honneur, relate quelques souvenirs, la grande satisfaction et l'honneur de faire partie de cette phalange, créant des liens d'étroite amitié entre tous. M. Carron encourage les membres actuels à travailler et continuer le chemin tracé par les anciens, et remercie de tout son cœur pour le cadeau qu'il a reçu en cette soirée.

Le président actuel de la Cécilia, M. Roland Bruchez, remercie à son tour toute la société, les invités et membres honoraires, M. le curé et les quatre chanteurs fêtés en même temps que le jubilé, au mérite des nombreuses années passées au sein de la société. Pour terminer, il dit l'élan à maintenir durant les cinquante prochaines années, et formule les meilleurs vœux pour les céciliens.

M. Etienne Arlettaz, membre fondateur, tint à nous rappeler en quelques mots les difficultés qu'ils avaient à assister aux répétitions depuis les mayens, voire même depuis Sorniot, par la pluie, la neige, par-dessus les avalanches, etc. Dans la petite chanson qu'il interpréta, M. Arlettaz fit comprendre combien il faut avoir confiance en la Providence et être tous unis.

Pendant la soirée familière qui suivit la partie officielle, toute l'assemblée put goûter les diverses productions de la Cécilia, de l'Echo des Follaterres, de la Chorale de Massongex, dont le président nous adressa quelques mots et en témoignage d'amitié remit une channe à la Cécilia.

Pendant les intermèdes, M. René Bonvin, de Sion, narra dans sa verve coutumière quelques bonnes histoires valaisannes.

La soirée se termina dans une ambiance agréable, dans la joie de tous les participants.

Télégramme avant les élections

A TOUS LES CITOYENS CULTIVATEURS !

Que vous votiez rouge, blanc ou noir, pour une bonne fumure à effet radical, optez pour

F U M O R

Mais n'oubliez pas que ??? dans 4 ans, vous ne voterez que F U M O R, le conservateur de la terre.

Marcellin Roduit, Case postale, Saxon, ☎ 026 / 6 21 29.

MARTIGNY

« En attendant Godot »

Première manifestation d'Arts et Lettres de la saison 1960-61 : une pièce d'avant-garde de Samuel Beckett, « En attendant Godot ». Une pièce curieuse en dehors de toutes conventions théâtrales. Pitoyable, humaine, telle est l'œuvre qu'interprétera le Théâtre de Carouge avec François Simon, Maurice Auffer, Louis Marney, Renée Zosso et le petit Stéphane Pibouleau.

Candeur, brutalité, comique, désespoir, burlesque amer, tout nous touche dans cette pièce de Beckett qui dépasse son temps. On est pour ou contre, mais personne ne reste indifférent.

La location est ouverte à la Papeterie Dupuis, tél. 6 11 36. Bons de réduction Migros.

Université populaire

Ce soir, mercredi, à l'Université populaire cours de littérature. Conférencier: M. Viatte, professeur au Collège de St-Maurice.

Dès 19 h, le secrétariat sera à la disposition des personnes désirant encore s'inscrire ou ayant besoin d'un renseignement. Conférence à 19 h 45, Hôtel de Ville.

Soirées de clubs

Le Ski-Club Martigny organise sa soirée annuelle à l'Hôtel Kluser, samedi 26 novembre, dès 21 heures.

Le même soir, le Martigny-Natation s'en ira au Grand-Quai pour y déguster une choucroute garnie annuelle.

Bonne soirée à nos deux clubs !

Parti socialiste

Assemblée le vendredi 25 novembre, à 20 h. 30, à l'Hôtel Terminus. Ordre du jour: élections communales.

A propos de Migros Valais

Une petite erreur s'est glissée dans notre dernier compte rendu de la fête qui a marqué à Martigny les cinq ans d'existence de Migros Valais. Parmi les personnalités qui ont pris la parole il fallait lire MM. Dr Charles Brocard, président du conseil d'administration et H. Lämmli, directeur.

Nous présentons nos excuses aux intéressés.

Memento artistique

A la Petite Galerie: Exposition de peinture Ninon Bourquin. Entrée libre.

Harmonie

Ce soir, partielle bois: à 19 h. 45, deuxième parties; à 21 h., premières parties.

Pharmacie de service

Du 19 au 26 novembre, pharmacie Boissard.

Martigny-Bourg

Radicaux de Martigny-Bourg !

Réservez tous d'ores et déjà votre soirée du dimanche 27 crt pour l'assemblée générale du parti qui se tiendra dès 20 h. 30 à la grande salle communale.

Ordre du jour: Rapports des conseillers sur la dernière période législative, nomination des candidats au Conseil communal et à la charge de juge, divers.

Vu l'importance de cette assemblée, nous comptons sur la présence de tous les adhérents au parti.

Le comité

Salon de coiffure Katy

Au 1^{er} étage
du nouveau bâtiment Caisse d'Epargne
Katy-Eliane PILLET Tél. 026 / 6 07 25

Banyl Pullovers cardigans

Grand choix de voiles et couronnes de mariés

Girard Modes Martigny

« Treize Etoiles »

Revue mensuelle illustrée
En vente dans les kiosques et les librairies

BIBLIOGRAPHIE

L'Ecolier romand

Un très beau numéro spécial de Noël, 36 pages en couleur, riche et varié. De ravissantes illustrations signées Juliette du Pasquier, Paul Froidevaux, Jacques Perrenoud, Laurent Pizzotti (auteur de la couverture), Janos Czank. Un bricolage-encartage d'Annie Vallotton: La rosace de Noël, à découper, colorier et monter. Une grande nouvelle de Simone Cuendet: « A Noël tout arrive ». Un negro spiritual et des récits de Noël provençal, etc.

A vendre de prod. en série

téleski

électr., démont., max. 400 mètres.

Offres sous chiffre P 21065 Z à Publicitas Zurich 1.

Lire les annonces, c'est mieux faire ses achats !

Austin-Gipsy 1959

roulé seulement 20 000 km., moteur Diesel neuf, garanti, 7800 fr.

Facilités éventuelles et essai sans engagement.

Garage Belvédère S. A., Lausanne, Tivoli 3, ☎ 021 / 22 30 72.

Complets nouveautés

Manteaux

Pantalons

Trévera, Tergal, Térylène

P.-M. Giroud

Avenue de la Gare

Grand choix, qualité

AVIS

Dans quelques jours, nous serons de passage dans votre région:

Accordage de pianos: Fr. 18.-

et toutes revisions

Comptoir du Piano, Société coopérative
Service dans toute la Suisse

L'inscription doit se faire sur une carte postale en mentionnant très lisiblement votre nom et votre adresse et en l'envoyant, sous Comptoir de piano, secrétariat général, 6, avenue des Tilleuls, Genève, tél. 022 / 33 46 73.

Un avis de passage vous sera envoyé par l'accordeur de votre région.

Cadeau pour nouveau client

BON Fr. 6.-

Signature:

à remettre à l'accordeur, muni de votre signature (soldé à payer: 12 fr.).

Pharmacie de centre important (Valais) demande

1 apprentie vendeuse

capable de faire rapides progrès. Travail agréable et facile. Situation rapidement intéressante. Après 3 ans, salaire entre 600 à 700 fr. Un mois à l'essai.

Seulement personnes très capables sont priées de faire des offres écrites sous chiffre R. 4770 au journal « Le Rhône », Martigny.



Je bois du Kaba pour devenir grand et fort!

Kaba, au goût si moelleux, plaît aux petits et aux grands. A la fois léger, substantiel et non constipant, Kaba réalise le type du reconstituant familial. Riche en éléments minéraux bâtisseurs, en vitamines B₁ et D, Kaba se distingue par sa digestibilité facile. Vente en paquets de 200 g à Fr. 1.55 et de 500 g à Fr. 3.75.

kaba

une délicieuse spécialité ♥ Hag

On demande

jeune fille

pour le ménage.

S'adresser à la Boulangerie
Taillens, Martigny - Bourg,
☎ 026 / 6 19 05.

On demande

vigneron

pour travailler 4 mesures
de vigne à Leytron.
S'adresser au journal sous
R. 4769.

Jeune fille

21 ans

cherche place

dans pension ou petit hôtel
de montagne pour le service,
évent. tea-room.
☎ 026 / 6 02 29.

Guisinier

Valdôtain, 22 ans, cherche
saison d'hiver. A travaillé
1 année auprès d'un chef.
Offres et renseignements à
Edmond Lonfat, Sierre, tél.
027 / 5 17 19.

A vendre

porcs

de 11 tours.
Bernard Egg, Saxon, tél.
026 / 6 23 50.

A vendre faute d'emploi
1 voiture

VW Luxe

à l'état de neuf, modèle
59/60, 24.000 km., 5 pneus
neufs et porte-bagages.
S'adresser à Pierre Luisier,
Riddes.

FULLY - Cercle radical

Samedi 26 novembre, en soirée dès 20 heures

Grand bal

organisé par la Jeunesse radicale

Orchestre J.-Pierre Blanchet et ses 6 solistes
de Lausanne

Bar Grillade Invitation cordiale

hernieux



La Solution efficace

pour les hernieux directs, en
attente d'opération ou opérés
récidivés, est acquise avec

MYOPLASTIC-KLEBER

Cette petite ceinture anatomique, sans ressort ni pelote, renforce la paroi délicate, avec douceur et sans gêne, comme vous le feriez vous-même avec vos propres mains posées à plat sur le bas-ventre, et empêche la hernie de sortir. Souple, léger, lavable, MYOPLASTIC, facile à porter en toutes saisons, permet toutes les activités. Appliqué avec succès en Suisse depuis 1948, il vous sera essayé gratuitement par l'assistant de l'INSTITUT HERNIAIRE DE LYON, de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures, à:

Martigny: Ed. Lovey, Pharmacie Centrale, samedi 26 novembre, après midi seulement, de 14 à 17 heures.
Sion: Pharmacie Zimmermann, rue de Lausanne, samedi 26 novembre, matin seulement, de 9 à 12 heures.
Agence Générale Pharmacie Dr a MARCA
36, Av. de la Gare - FRIBOURG

SKIEURS...

Toutes les grandes marques

Tout votre équipement

RENKO-SPORT

CRETTON S. A. - MARTIGNY

Tél. 026 / 6 01 35

La Maison spécialisée

Kaestle

Blizzard

Kneissel

Rossignol

Airline

A 15

Head

Allais 60



Qualité suisse

Planta est aussi un produit SAIS!

Comme l'huile et la graisse SAIS, Planta est un authentique produit suisse, digne de votre entière confiance. Planta est en vente sur le marché suisse depuis 1954 et fut toujours fabriqué dans notre pays.

Planta est un produit purement végétal de haute valeur, composé d'huile d'arachides, de graisse de coco et de la riche huile de tournesol, soit d'huiles et de graisse qu'on utilise chaque jour dans les cuisines de chez nous. Dans le pratique Fresco-Box, Planta reste toujours fraîche!

C'est si frais, si fin

Du travail impeccable à la
CARROSSERIE GERMANO
MARTIGNY-VILLE Tél. 026 / 6 15 40
Tous travaux de carrosserie et transformations Redressage de roues. Toutes pièces de carr VW Chaînes à neige Dépannage jour et nuit

A vendre splendide

pergola

couverte. S'adresser à la maison Ménard, rue du Grand-Verger, Martigny. Tél. 026 / 6 03 33.

Commerce de gros de la place de Martigny demande, pour entrée immédiate,

aide-magasinier

ayant permis de conduire. Nous exigeons jeune homme sérieux, intelligent et dynamique pour être éventuellement formé comme représentant. Offres par écrit avec curriculum vitae sous chiffre R. 4753 au bureau du journal qui transmettra.

Impr. PILLET, Martigny

Hôtel de la Tête-Noire, à Rolle, demande

jeune fille

pour aider aux chambres, à la salle et au café.
Ø 021 / 7 54 74.

On demande pour entrée tout de suite

1 fille de salle

1 fille d'office

1 sommelière

1 jeune fille

pour aider au ménage.

S'adresser au Restaurant Sur-le-Scex sur Martigny, Ø 026 / 6 01 53.

A vendre une

poussette pousse-pousse

« Wisa-Gloria », en parfait état. Prix avantageux.

S'adresser à M. Ernest Bonvin, Martigny, 1, route de Fully.

A vendre foin et regain

S'adresser à Joseph Voefray, L'Allex, Bex.

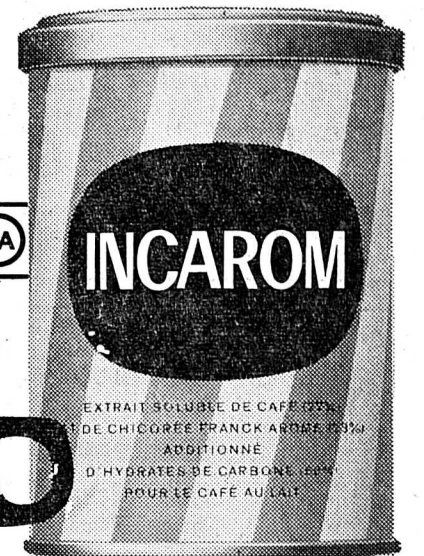
Un merveilleux

café au lait

Voici la nouvelle méthode pour préparer - sans travail ni peine - un café au lait corsé et aromatique.

Vous prenez de l'INCAROM (composé du meilleur café colonial et de Franck Arome), vous ajoutez à votre guise eau et lait, et déjà vous avez le plus aromatique des cafés au lait. (Votre café sera encore plus riche si vous ne mélangez l'INCAROM qu'à du lait chaud).

Avec chèques Silva



Un produit Thomi + Franck S.A. Bâle

LOTÉRIE ROMANDE

SION, Placé de la Planta — Ch. post. II c 1800

**bien conseillé
bien assuré**

**accidents
responsabilité civile
famille
maladie
véhicules à moteur
vol, caution**

mutuelle vaudoise accidents

J. Schneider
agence générale
rue des Cèdres
Sion - Ø 027 / 2 33 55

Literies en stock

des meilleures marques et toutes grandeurs

Mobiliers complets

pour toutes les bourses

Tapis - Rideaux

Venez nous rendre visite, sans engagement.

Marin Roduit, meubles,
RIDDES — Ø 027 / 4 73 56

La maison ne vend que des meubles neufs

VENDREDI et SAMEDI

Deux journées formidables pour vos enfants

Pour 20 ct. seulement vous recevrez une photo-portrait avec carte de vœux

C'est une offre des



Martigny

Problèmes routiers valaisans

Parmi les nombreux textes dont il a été donné lecture à la haute assemblée lors de la dernière session du Grand Conseil, il en est un qui a tout particulièrement retenu l'attention des députés : le rapport de la commission permanente des routes. Cette commission comprend : MM. les députés Guntern Léo, président, Germanier F., vice-président, Bonvin Roger, Lamont Henri, Giovanola Joseph, Papilloud Marcel, Zen-Ruffinen Alain, Rey Fabien, Luyet Clovis, Burgenner PE, Marclay Isaac, ces deux derniers fonctionnant comme rapporteurs.

La commission a tenu trois séances depuis la session de mai. Elles concernaient l'inspection des travaux sur la route du Grand St-Bernard et du Simplon ainsi que le budget 1961.

Lorsqu'il fut question du budget, M. von Roten fut appelé à préciser que le Conseil d'Etat a dû réduire le projet initial préparé par le Département. Cette réduction globale a été de 2 mios, pour les routes cantonales et de 2,5 mios pour les routes alpêtres.

Opter pour une politique audacieuse

Concernant le programme de ces prochaines années pour l'aménagement de l'autoroute en Valais, les précisions suivantes sont données : le volume des

travaux prévus par la Confédération est le suivant : 1961, 6 mios ; 1962, 14 mios ; 1963, 17 mios ; 1964, 17 mios ; 1965, 5 mios.

Basés sur ce programme, nous devons estimer à 5 mios par année l'effort financier du canton, au cours des cinq prochaines années pour cette catégorie de routes. Si possible, des dépenses seront supportées par les budgets ordinaires.

M. Bonvin préconise une politique audacieuse dans le domaine routier. Il relève que les cantons vont lutter de vitesse pour leur équipement. L'avenir touristique du canton exige que nous rattrapions notre retard et que nous menions à chef au plus vite notre aménagement routier. Il demande l'accélération des programmes et la préparation des études dans le plus bref délai possible.

M. Von Roten fait remarquer que le retard dans l'établissement des projets provient principalement des bureaux techniques qui sont débordés de travail et ne peuvent fournir qu'après de longs délais les travaux qui leur sont confiés.

M. Bonvin demande que le Département exige des délais plus courts en concluant des contrats prévoyant des pénalités en cas de retard. Au besoin, le recours à des bureaux étrangers au canton devrait être envisagé, vu la nécessité de disposer au plus tôt de projets au point permettant de démarrer avec les travaux qui leur sont confiés.

Le projet de tunnel sous le Mt Chemin a été abandonné à cause de certaines difficultés techniques.

Routes touristiques

M. Guntern, président, informe la Commission qu'il a reçu une lettre du président de la commune de Loèche-Bains par laquelle ce dernier se plaint de la lenteur des travaux de correction de la route de Loèche-Bains.

M. le conseiller d'Etat Von Roten fait remarquer qu'on a effectué sur cette artère les travaux prévus au budget normal, soit Fr. 200.000.— par année. Si l'aménagement de cette route est plus lent que celui d'autres routes touristiques, c'est qu'il ne bénéficie pas de la participation de Sociétés hydroélectriques.

M. Bonvin soulève le cas de la route de Gampel-Goppenstein, dont l'importance pour la liaison Valais-Berne s'est accrue depuis les derniers aménagements, à la gare de Goppenstein, d'une rampe de chargement des voitures.

La route au service du tourisme

Terminons en soulignant que notre canton a réalisé depuis la guerre de remarquables progrès au point de vue routier, et que, si l'on tient compte de ses moyens restreints, on peut, sans exagération, le citer en exemple à beaucoup d'autres cantons. Il est juste aussi de rappeler qu'il est un de ceux qui ont les plus grandes charges en matière routière.

Le rapporteur M. Isaac Marclay termine en disant : « Faisons donc confiance à notre jeune et dynamique chef des T.P., M. le conseiller Von Roten, à son bras droit, M. l'ingénieur Vouilloz, aux vues larges et claires, fervent et compétent partisan des routes modernes, au Conseil d'Etat tout entier pour mener à chef la lourde tâche qui les attend « La Route Moderne ».

Ainsi, le Vieux Pays, dont les voies de communications servent tout le monde, mais spécialement le tourisme, branche si importante de notre économie valaisanne, pourra dans un avenir très proche offrir à ses hôtes toujours plus nombreux, avec ses établissements réputés, ses relais gastronomiques recherchés, ses merveilles naturelles, ses particularités si attachantes, un réseau routier attrayant et que l'on se plaît toujours à emprunter.

VITICULTURE

Téléphérique viticole déplaçable

Un téléphérique léger, déplaçable et démontable, actionné par un treuil viticole, ou par un treuil sur tracteur, peut rendre service pour tout transport dans le coteau, fumier, vendange, etc.

Une démonstration d'un tel téléphérique est organisée à l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf le samedi 26 novembre à 13 h. 30. Rassemblement à la salle de gymnastique. Tous les vigneron sont cordialement invités à y participer. Un tel téléphérique peut aussi intéresser un groupement de propriétaires ou une administration communale.

Préparer l'avenir

La culture haute ne paraît pas si mauvaise, à condition de savoir la pratiquer. Et cela on ne l'apprend que par une expérience personnelle. De plus en plus on a l'impression que ce système deviendra une nécessité pour un assez grand nombre de vigneron.

C'est pourquoi la station soussignée croit être de son devoir d'encourager les viticulteurs à tenter un petit essai, en transformant une partie d'une vigne, suivant l'une ou l'autre des méthodes suivantes :

- a) Arrachage d'une ligne sur deux. Des lignes qui restent, l'une sera conduite en Guyot et l'autre en culture haute.
- b) Arrachage de deux lignes sur trois. Toutes les lignes seront conduites en culture haute.

Dans les transformations en culture haute on tiendra compte des indications suivantes pour les interlignes :

	Coteau	Plaine
Minimum	2 m. - 2,20	2,20 - 2,40
Bonnes distances	2,40 - 2,50	2,70 - 3,20

Pour le passage du grand tracteur, 2 m. 80 au minimum.

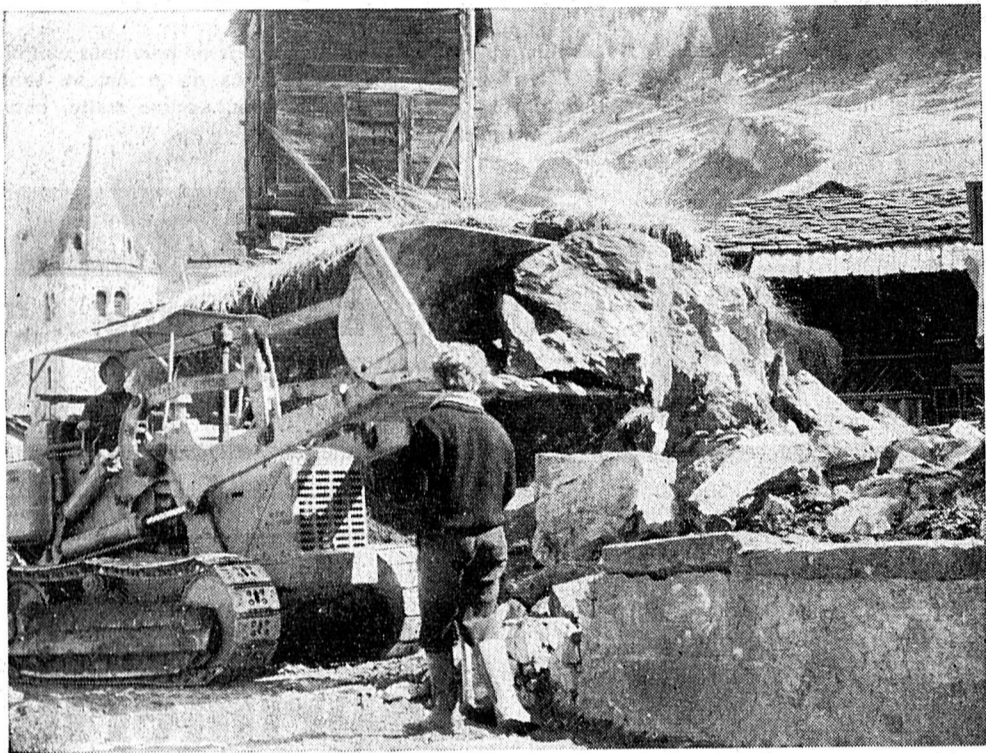
Ce sont là également des solutions pour tirer encore parti de vignes plantées trop serrées.

C'est très volontiers que nous nous rendrons sur place pour conseiller chacun, sans frais.

Piquets de béton armé

Les piquets en béton armé sont parmi les meilleurs. Si on peut les fabriquer soi-même, ils ne coûtent pas trop cher. Pour le système Guyot : 1 m. 90 à 2 m. de long, 5 x 5 ou 6 x 6, deux tringles de 5 mm. Pour la culture haute : 2 m. 50 de long, 8 x 8 ou 9 x 9, quatre tringles de 5 mm.

Station cantonale d'essais viticoles.



Que va-t-on réaliser en 1961 ?

Passant à l'examen détaillé du programme des travaux pour 1961, les renseignements suivants sont donnés à la Commission.

Routes nationales

Sur la route du Simplon, la mise en chantier d'un tronçon au Riederkehr et de la section Condo-frontière est prévue.

A la sortie nord de Sion, vers les nouveaux bâtiments de l'Ecole normale, une somme de 200.000 francs a été portée au budget pour l'aménagement de la future route du Ravyl.

Routes cantonales

La somme de 1 million de francs a été prévue pour commencer les travaux de déviation de St-Gingolph. Toutefois, les plans ne sont pas encore proposés à Berne. Comme il s'agit d'un point délicat, l'accord de la Confédération risque de tarder. Les crédits concernant St-Maurice se rapportent à la traversée de la ville. Le projet de correction à la Balmaz n'a pas encore été approuvé par Berne. Les travaux de correction entre Vernayaz et Miéville sont adjugés. A Martigny, un montant de Fr. 1.200.000.— est destiné à la continuation de la traversée de la ville.

A l'est de Viège, il est prévu de terminer la correction entre le pont sur la Viège et le tronçon corrigé.

Routes alpêtres

Les plans de correction de la route de la Furka, entre Massa et Môrel, sont soumis à l'approbation fédérale. Il en est de même pour un tronçon entre le

Belvédère et le col. Ces travaux pourront être entrepris au cours de l'année. Sur la route du Grand St-Bernard, on a porté au programme la déviation de Martigny-Croix et le début du tronçon Martigny-Croix-Bovernier. Des crédits importants seront absorbés pour la continuation de la déviation de Bourg-St-Pierre. La mise en chantier du tronçon Trient-Tête Noire, sur la route de la Forclaz est envisagée.

Pour la route de Morgins, deux nouvelles corrections seront entreprises, soit sur les tronçons Verdandessus - Troistorrens-Escorts.

M. Bonvin fait état de l'effort qu'ont accompli les Italiens pour l'aménagement de l'accès au tunnel du St-Bernard, sur leur versant, et insiste sur la nécessité d'en faire de même chez nous, particulièrement sur le tronçon Martigny-Bovernier sur lequel des engorgements sont à prévoir s'il n'est pas aménagé lors de l'ouverture du tunnel.

Au sujet de la Forclaz, il souligne l'interdépendance de cette artère et de celle des Montets sur France. Cette dernière nécessite également une correction. Il demande si des pourparlers ont été engagés avec les autorités compétentes françaises au sujet de l'aménagement de cette route.

M. le Conseiller d'Etat Von Roten répond que des entretiens non officiels eurent lieu entre les autorités valaisannes et le Préfet de la Haute-Savoie. Un projet de correction serait à l'étude pour la section Frontière - Argentières. Les travaux pourraient débuter dans un ou deux ans.

Quant à la section Martigny-Bovernier, de la route du Grand St-Bernard, on compte la corriger jusqu'à la fin 1962.

Chronique agricole

La culture du tabac en danger

Telle est la tragique nouvelle qui s'est répandue dans le pays dès cet été. Toutes les plantations de tabac de l'Europe occidentale ont été atteintes pour la première fois et presque entièrement détruites par le mildiou du tabac.

Cette maladie qui ne sévissait jusqu'à cette année qu'en Amérique et en Australie s'est propagée chez nous à une vitesse inouïe puisqu'en moins de huit semaines les spores de ce champignon se répandaient sur tous les pays qui nous entourent y compris le nôtre.

Les dommages subis de ce fait par les cultivateurs

atteindraient selon les estimations des experts européens 300 millions de francs suisses. Les répercussions déclenchées par l'apparition soudaine d'un parasite si redoutable inquiètent et les cultivateurs et l'industrie du tabac de tous les pays intéressés.

Les instituts européens de recherches scientifiques mettent en commun leurs efforts pour résoudre le problème de la lutte contre cette maladie dans un minimum de temps. De son côté, l'industrie chimique ne chôme pas ; elle met à disposition des laboratoires d'essais et de recherches un certain nombre de substances qui sont étudiées tant du point de vue de l'efficacité contre le mildiou du tabac que de la toxicité pour la plante.

CORS enlevés par L'HUILE DE RICIN

Finis les emplâtres gênants et les rasoirs dangereux. Le nouveau liquide, NOXACORN, stoppe la douleur en 60 secondes. Dessèche les durillons et les cors jusqu'à (y compris) la racine. Contient de l'huile de ricin pure, de l'iode et de la benzocaïne qui supprime instantanément la douleur. Un flacon de NOXACORN à Fr. 2.30 vous soulage d'un vrai supplice. Résultats garantis, sinon vous serez remboursé.

Imp. PROFAR S.A. - GENEVE

GARAGE TRANSALPIN

AGENCE OFFICIELLE

UNIMOG LAND-ROVER

Sous-agence Borgward

est toujours à votre service avec son personnel spécialisé

Se recommande : ALBERT MORAND

TOUJOURS DE BONNES OCCASIONS
MARTIGNY-CROIX



Le Jass est un jeu très excitant qui demande toute votre attention.

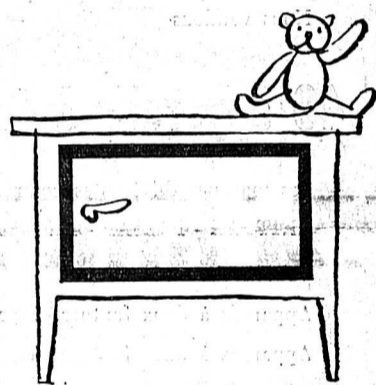
Pour garder votre sang-froid, allumez une bonne pipe. Elle vous donnera une contenance et doublera votre plaisir... surtout si vous choisissez le tabac

BURRUS BLEU ou JAUNE

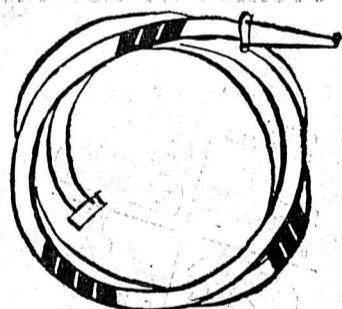
Ces tabacs se vendent également dans de nouvelles blagues étanches - de 40 g et de 80 g - élégantes et pratiques. Elles conservent au tabac toute sa fraîcheur.



Nouveau!



Ce petit meuble vous ravit... SCOTCH-Plastique le fait si joli!



Le tuyau d'arrosage percé? SCOTCH-Plastique l'a vite rapiécé!



Un marteau, c'est parfois... blessant! SCOTCH-Plastique le rend... caressant!

SCOTCH

Reg. Trademark

ruban plastique

en 6 belles couleurs: durable, résistant aux intempéries et aux produits chimiques. Dans les papeteries et autres maisons spécialisées.

Cellpack S.A., Wohlen (AG)



Demain

Ne manquez pas de visiter librement

GRANDE EXPOSITION DE MOBILIERS

de notre fabrication présentée sur 6 étages dans le cadre du foyer-heureux

rue César Roux, 14 Lausanne



La plus belle surprise de Noël!



483 R ▲

Admirez la conception judicieuse des dossiers anatomiques vous offrant un confort maximum.
3 pièces, selon illustration

575.-



234 R ▲

Un travail «sur mesure» de nos ateliers de tapisserie. Un modèle vous procurant un repos et une détente bien-faisants. 3 pièces, selon illustration.
Livrabie également avec divan couche, selon photo ci-contre, moyennant léger supplément.

980.-

Aucun autre achat ne vous offre autant de plaisir et un confort aussi durable que l'achat d'un nouvel ensemble rembourré. — Accordez-vous cette joie pour Noël en choisissant votre salon, maintenant déjà, au paradis du meuble rembourré chez Pfister-Ameublements S.A.

N'est-il pas ravissant? Un modèle accueillant pour vos soirées entre amis!
3 pièces, selon illustration
519 R ▼

235.-



Mobiliers usagés, en bon état, repris en paiement partiel. — Sur demande, grandes facilités de paiement, sans risque pour vous, aucune caution, aucune traite, nous finançons nous-mêmes vos achats.

Pfister ameublements S.A.

LAUSANNE, Montchoisi 5
Téléphone (021) 26 06 66

3 minutes de la gare CFF



Tous nos tissus d'ameublement sont traités anti-mites!
Nos propres ateliers et un stock important vous assurent toujours une livraison prompte et soignée à des conditions étonnamment avantageuses. Comparez! Profitez!

Plein d'essence gratuit ou remboursement du billet pour tout achat dès fr. 500.—. Parc pour voitures, gratuit et réservé, au qual Jurigoz (derrière notre immeuble, où se trouve également une entrée à l'exposition).

Attention! Occasion unique!

Nous vendons

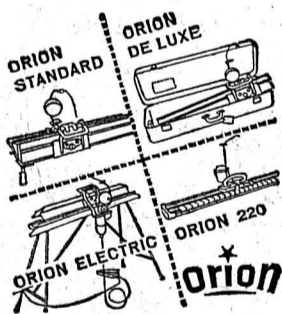
40 appareils à tricoter d'occasion

des marques différentes comme: ORION - BUSCH - DUBIED - IMPERIAL - KNITAX - PASSAP - PINGUIN - RAPIDEX - TRICO-FIX - TURMIC UNIC - VITESSE, etc.

Appareils à deux fontures à partir de Fr. 150.—

Appareils à une fonture à partir de Fr. 50.—

Profitez de nos facilités de paiement



En même temps, démonstration de tous les appareils à tricoter Orion:

- ORION Standard
- ORION de Luxe
- ORION 220
- ORION Electric

ainsi que la grande NOUVEAUTÉ: la machine à LAYER LA VAISSELLE HAMO ULTRA qui lave, rince et sèche, entièrement automatique.



Sion
Rest. de la Place (Carnotzet)
mercredi 23. 11. 60
de 15 h. à 21 h.

Sierre
Hôtel Terminus (petite salle)
jeudi 24. 11. 60
de 15 h. à 21 h.

Martigny-Ville
Rest. Alpina, av. de la Gare
vendredi 25. 11. 60
de 15 h. à 21 h.

BON

Pour PROSPECTUS GRATUITS
Nom: Lieu:
Prénom: Rue:

A envoyer à la maison
H. Moser - BIENNE 6
140, route de Soleure

A vendre à Fully, Vers-l'Eglise,
maison d'habitation
construction récente, avec terrain.
S'adresser par écrit au journal sous R. 4767.

Pour cause imprévue,
à louer
à l'avenue de la Gare, aux « Vergers », bel
appartement
de 5 pièces dont une chambre indépendante. Tout confort, ascenseur. Libre tout de suite ou date à convenir. — ☎ 026 / 6 03 62.

A vendre 2 bonnes

vaches

laitières, une portante pour le 15 décembre, l'autre pour la fin avril.
Félix Maret, Saxon.

ELNA
MACHINES A COUDRE

La triple couture, acclamée, porte ELNA à son apogée!

Représentant officiel
M. Witschard
Martigny-Ville
☎ 026 / 6 16 71

ATTENTION!
Nouveau stock!

Mohair

laine bouclée, etc.
1 fr. 35
par 10 pelotes, coloris mode S. ANÇAY, av. de la Gare, Martigny, tél. 026 / 6 13 59.
J. GEORGES-ANÇAY, rue Montoie 6, Lausanne, tél. 021 / 24 69 64.

50 tapis

190 x 290 cm., neufs, magnifiques milieux en moquette, fond brique ou crème, dessins d'Orient, à enlever pour 88 fr. pièce.

20 tours de lits

même qualité que ci-dessus, deux descentes 60 x 120 cm. et un passage 80 x 330 cm., à enlever pour 67 fr. le tour de lit. Port et emballage payés.

W. Kurth, av. de Morge 9, Lausanne, ☎ 021 / 24 66 66.

A vendre

moitié d'un gros porc

Date à convenir.
S'adresser à Marius Mouthe, route de Fully, 6, Martigny-Ville.

Bonne occasion

Vespa 125

à vendre pour cause double emploi.
Marius Darbellay, Les Martinets, Martigny-Bourg.

Imprimerie Pillet Martigny

établie depuis 1907

s'est spécialisée dans les imprimés de classe et en couleurs

prospectus touristiques
reproductions artistiques
étiquettes de vins
revues illustrées
et tous les autres imprimés commerciaux

Offres sans engagement: tél. 026 / 6 10 52 - 6 10 53

On cherche un (une)

secrétaire

On demande: aptitudes pour gérer un secrétariat d'association et un bureau de voyage. Langues française et allemande, si possible notions d'anglais.
On offre: travail indépendant et varié. Avantages sociaux.
Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, prétentions de salaire et photo, sous chiffre AS 5922 S. aux Annonces suisses S. A. « ASSA », Sion.

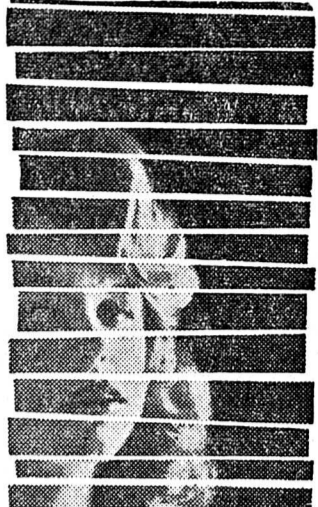
ETOILE

Dès ce soir mercredi — Dès 18 ans révolus

3 heures de spectacle inoubliable
Le sensationnel film d'Otto Preminger

**AUTOPSIE
D'UN MEURTRE**

avec James STEWART — Grand Prix d'interprétation
et pour la première fois à l'écran Duke ELLINGTON
Un des sujets les plus délicats jamais portés à l'écran
MAJORATION IMPOSÉE par COLUMBIA :
Fr. —.50 par place



CORSO

Dès ce soir mercredi : Un film gai, alerte, charmant...

Un nouveau rôle idéal pour Romy SCHNEIDER

MADemoiselle SCAMPOLO

Ce film plein d'esprit et de charme a été réalisé en COULEURS
à Ischia, une île ensoleillée, belle comme un rêve, située dans la baie de Naples

SPECTACLES

« Autopsie d'un meurtre » à l'Etoile

Dès ce soir mercredi, l'Etoile a le privilège de vous présenter cette semaine le sensationnel film de Otto Preminger, une œuvre d'une qualité exceptionnelle qui, pendant plus de trois heures, vous fera vivre les différentes péripéties d'un passionnant procès criminel aux rebondissements multiples et inattendus : **AUTOPSIE D'UN MEURTRE**, James Stewart, Grand Prix d'interprétation au Festival de Venise, Lee Remick, Ben Gazzara et, pour la première fois à l'écran : Duke Ellington, campent les principaux personnages de ce drame captivant.

Profitez des premières séances. Dès 18 ans révolus. Majoration imposée par Columbia Film : 50 ct. par place.

Du charme, de l'esprit au Corso

Dès ce soir mercredi, une jeune fille à laquelle tous les hommes rêvent : Romy Schneider. La jeune fille que tout le monde aime : **SCAMPOLO**. Le film amusant, qui crée un climat de bonne humeur et que chacun veut voir : **MADemoiselle SCAMPOLO**. Ce film gai, alerte, charmant, tourné en couleurs, se déroule dans la ravissante et pittoresque île d'Ischia, dans la baie de Naples.

Cinéma Rex - Saxon

Jeudi 23 : **LE JUGEMENT DES FLECHES** (voir communiqué sous Cinéma Michel).

Dès vendredi 25, un film choc, une nouvelle grande production française, un film émouvant, plein de bonnes intentions. Le film que tous les adultes devront voir, car il montre la femme face aux dangers de l'amour : **SECRET PROFESSIONNEL**. Raymond Pellegrin et Dawn Addams sont les héros de cette œuvre captivante au sujet inédit, un sujet qui vous révélera des secrets que vous ne soupçonneriez pas. Dès 18 ans révolus.

Cinéma Michel - Fully

Mercredi 23, Rod Steiger et Sarita Montiel dans un film d'une sauvagerie furie, dans un western d'une qualité rare : **LE JUGEMENT DES FLECHES**. Ce film, pré-

CINÉMAS
VALAISANS

CINÉ MICHEL - FULLY

Mercredi 23 : Scope - Couleurs
Un western fabuleux

Le jugement des flèches

avec Rod Steiger et Sarita Montiel

Dès jeudi 24 : Scope - Couleurs
1^{re} époque du grand film français

Les Misérables

REX - SAXON

Jeudi 24

Le jugement des flèches

Dès vendredi 25 (Dès 18 ans)
Un film choc ! Un drame émouvant...

Secret professionnel

avec Raymond Pellegrin et Dawn Addams

senté en cinémascope et en couleurs, nous permet de vivre les plus fantastiques chevauchées qu'on ait jamais vues à l'écran.

Dès jeudi 24, première époque d'un des plus grands film français de tous les temps, d'une œuvre immense présentée en cinémascope et en couleurs : **LES MISÉRABLES**, avec Jean Gabin, Bourvil, Danièle Delorme. Le chef-d'œuvre de Victor Hugo a été transposé une nouvelle fois à l'écran.

ONDES ROMANDES
(Extraits de Radio-Télévision)

JEUDI : 7.00 Radio-Lausanne vous dit bonjour. 7.15 Informations. 7.20 Premiers propos. Concert matinal. 11.00 (Berne) Emission d'ensemble. 12.00 Variétés populaires. 12.15 Le quart d'heure du sportif. 12.35 Soufflons un peu. 12.45 Informations. 12.50 Petites annonces. 13.00 Disc-O-Matic. 13.35 Du film à l'opéra. 16.00 Entretien avec Richard Wright. 16.15 Musique de chambre. 16.40 Dépaysement. 17.00 Radio-Jeunesse. 18.00 L'information médicale : Médecine scolaire. 18.15 En musique ! 18.30 Le miroir dans la vie. 19.00 Ce jour en Suisse. 19.15 Le miroir du monde. 19.50 Un crime, roman-film. 20.15 Echec et mat. 21.00 Discoparade. 21.45 Concert du jeudi. 22.30 Informations. 22.35 Le miroir du monde. 23.00 Araignée du soir ! 23.15 Fin.

VENDREDI : 7.00 Réveil cha-cha. 7.15 Informations. 7.20 Propos du matin. 7.25 Rythmes et chansons. 8.00 L'Université radiophonique internationale. 9.00 Six danses allemandes, Mozart. 9.15 Emission radiocolaire : Le Conseil fédéral, un gouvernement original. 9.45 Pierre Fournier, violoncelle, et Friedrich Gulda, piano. 10.10 Reprise de l'émission radiocolaire. 10.40 Musique française du XVIII^e siècle. 11.00 (Zurich) Emission d'ensemble. 12.00 Au carillon de midi. 12.15 Le memento sportif. 12.45 Informations. 12.55 Opération survie. 13.05 La ronde des menus plaisirs. 13.50 Femmes chez elles. 14.10 Reprise de l'émission radiocolaire. 14.40 Les grands festivals de musique 1960. 16.00 Le vicomte de Bragelonne. 16.20 Echo du Festival de Montreux. 16.55 Allegro pour orchestre. 17.00 Perspectives. 18.00 Orchestres. 18.15 Le carnet du touriste. 18.20 Mélodies populaires des Etats-Unis. 18.30 Le courrier du skieur. 18.45 La Suisse au micro. 19.00 Actualités nationales. 19.15 Informations. 19.25 Le miroir du monde. 19.50 Musique aux Champs-Élysées. 21.05 Contact, s.v.p. 21.25 Plaisirs du jazz. 22.00 Colère dans la vallée, nouvelle de Maurice Métral. 22.30 Informations. 22.35 Le miroir du monde. 22.45 La tribune internationale des compositeurs. 23.15 Fin.

Télévision

JEUDI : 17.30 Kinder- und Jugendstunde. Der Hampelmann fürs Bruderchen. 18.30 Fin. 20.00 Téléjournal. 20.15 Air de Paris. 1. Péle-Méle, variétés. 2. Histoire en 40.000 images : Dormez, je le veux ! 21.10 New York Canal 11, variétés. 21.40 Rencontre de catch Jack Bence-Roger Delaporte. 22.05 Dernières informations. 22.10 Téléjournal. 22.25 Fin.

VENDREDI : 20.00 Téléjournal. 20.15 Le régional, actualités. 20.30 Grand concours policier de la Télévision romande : Minute inspecteur ! Ce soir : « Le vicomte aime les coups ». 21.20 Françoise et Dominique et les Ballets modernes de Paris présentent : Apprendre à marcher, ballet. 21.55 Dernières informations. 22.00 Téléjournal. 22.15 Fin.

A l'imprimerie
Pillet, Martigny :

Billets de la Loterie Romande

Raphaël LERYEN MARTIGNY-VILLE

Traite toutes les branches d'assurances
Bureau : Bât. des Messageries - Tél. 6 19 67

Hôtel saisonnier demande
du 20 décembre au 20 janvier

2 jeunes filles

comme filles de salle et aides aux chambres, et

1 tournante

Ecrire au journal sous R. 4711.

On demande

jeune fille

pour aider à la cuisine et servir au café. Entrée 15 décembre ou à convenir. Café-Restaurant de la Poste, Le Châble/Bagnes, ☎ 026 / 7 11 69.

Nous demandons

jeune fille

sachant bien cuisiner pour s'occuper du ménage. Salaire Fr. 250.— à Fr. 300.— à personne capable. ☎ 026 / 6 01 49.

On demande

1 arboriculteur

pour la durée de 3 mois ou éventuellement place à l'année. Entrée tout de suite.

S'adresser par écrit au journal sous R. 4768.



Pas d'amour pour Jeannette

Roman de Sonia Fournier

21

Elle ne parvenait pas à recouvrer son équilibre. Sa dernière entrevue avec Serge lui revenait sans cesse à la mémoire. Elle ne pouvait se résigner à perdre Serge. Les regrets du bonheur entrevu, mais définitivement repoussé par elle, la harcelaient.

Mais elle ne faiblit pas un instant dans sa résolution. S'il ne s'était agi que d'elle-même, peut-être eût-elle cédé. Mais elle respectait trop Serge dans l'amour qu'elle lui avait voué pour faire fi de sa responsabilité à l'égard des enfants qu'elle pourrait avoir.

Plus forte, elle aurait sans doute pu reprendre goût à la vie et à la lutte. Aujourd'hui, l'accablement et le chagrin la brisaient au point qu'elle s'abandonnait à son sort.

Pascale ne chercha pas à violer le secret de sa Jeannette. Elle ne se y trompait pas, sa jeune malade ne parlerait qu'au moment qu'elle aurait choisi. La tâche la plus urgente, c'était de la guérir.

Doucement, mais fermement, elle obligea dorénavant, chaque jour, Jeannette à se lever et à s'occuper de menus travaux. Toujours aussi dépourvue de volonté, celle-ci obéissait à la vieille femme et semblait indifférente à ce qui n'était pas sa peine.

Parfois, des visions terribles apparaissaient dans ses cauchemars : Serge, sur son lit d'hôpital, en train de mourir et la réclamant désespérément.

Jeannette avait beau se répéter que Serge était en bonne voie de guérison, ces cauchemars la déprimaient. Réveillée chaque fois en sursaut, elle ne pouvait plus s'endormir, attendant que le jour vint mettre fin à ses angoisses.

Mais la jeunesse a des ressources insoupçonnées. Le repos, le calme, les soins de Pascale, ne tardèrent pas à produire leurs effets. Jeannette prit peu à peu des forces. L'été finissant offrait encore de belles journées. Elle se résigna à sortir, d'abord avec Pascale, puis seule, profitant des derniers beaux jours.

Un après-midi, elle éprouva le désir de revenir dans le square où, pour la première fois, elle avait rencontré Serge. Avec mélancolie, elle marcha dans les allées où ils s'étaient promenés côte à côte et je long des parterres de fleurs qu'ils avaient admirés. Il n'y avait rien de changé, à part la verdure des arbres qui, à cette époque de l'année, prenaient des teintes fauves.

O souvenirs à la fois délicieux et poignants, souvenirs de quelques dimanches,

tout ce qui lui restait de sa vie de femme !

Là, le banc où elle s'était assise, un livre à la main, et l'autre banc, en face, où se trouvait Serge, à la première rencontre.

Jeannette, le cœur lourd, se rappelait son émoi lorsque les yeux de l'inconnu d'alors s'étaient posés sur elle pour la première fois.

Pourquoi les portes du bonheur se fermaient-elles devant elle ? Pourquoi devait-elle refouler l'amour qu'elle gardait au cœur alors qu'elle aurait voulu l'offrir avec toute sa foi ?

Et puis, voici la fontaine, son eau limpide dont ils s'étaient servis pour nettoyer les plaies du gamin, battu par ses camarades. Partout, l'image de Serge réapparissait en surimpression dans ce décor.

A ce rappel d'un passé douloureux, elle ne pouvait empêcher ses yeux de se remplir de larmes. Jeannette reprit le chemin de la maison. De tous ses souvenirs d'amour, il ne lui restait plus que ce pèlerinage.

Elle y revint souvent, dans ce square, malgré la tristesse qui l'assaillait chaque fois ; elle rentrerait brisée, révoltée. Sa jeunesse ne se résignait pas aux sombres perspectives de son avenir. Elle comprenait qu'elle nourrissait son mal en s'obstinant à revenir sur les lieux de ses premiers rendez-vous, que c'était insensé d'entretenir ce rêve qui devait mourir et qu'elle voulait tuer. Mais un instinct supérieur à toute raison la poussait là, comme si une volonté extérieure et toute-puissante s'était substituée à la sienne.

Peu à peu, cependant, la santé de Jean-

nette se rétablissait. Elle estima bientôt pouvoir faire une visite qu'elle devait à son père. En reculant l'échéance, de jour en jour, lui faisait mesurer sa lâcheté. Elle se révoltait contre elle. Quel calvaire que ces visites ! Quelle misère de retrouver son père dans son état de démence et de le quitter sans emporter l'espoir de la guérison !

Jeannette ne l'avait pas revu depuis plusieurs mois. En rentrant d'Algérie, elle aurait dû courir à Sainte-Anne ; sa faiblesse d'alors lui avait interdit de donner suite à ce projet.

La jeune fille dinait maintenant avec Pascale.

— Je suis suffisamment forte, à présent, pour aller voir mon père, Pascale. Je me propose d'aller demain là-bas. Qu'en penses-tu ? demanda Jeannette.

— Tu es encore bien faible, ma fille. Ne vas-tu pas commettre une imprudence ?

— Non, non, Paris n'est pas loin. Je me sens capable de tout supporter. Le voyage ne sera pas long.

— Oui, mais... le retour, objecta Pascale.

— Tu veux dire que j'en aurai pour plusieurs jours à me remettre, comme d'habitude ? Mais, un peu plus tôt, un peu plus tard... Il faut que j'aille voir mon père. Je n'ai que trop tardé.

Le lendemain, Jeannette, vêtue d'un tailleur gris qui l'aminçissait encore, prenait l'autobus qui la conduisit jusqu'au carrefour Pleyel.

A dix heures, elle arrivait devant l'immense bâtiment sombre : Sainte-Anne.

« Mon père est derrière ces murs, il n'en sortira jamais », pensa-t-elle.

Et son cœur se serra.

Quelle torture que de demander :

— Puis-je voir Marc Pelletier, mon père ?

L'attente douloureuse.

— Si vous voulez me suivre, mademoiselle.

L'infirmier la guida à travers des couloirs. Tendue et crispée, Jeannette étouffait.

— Notre malade est plutôt calme en ce moment. Vous pourrez passer une heure auprès de lui. C'est par ici.

Jeannette remercia d'un signe de tête et suivit l'infirmer qui la fit entrer dans une chambre blanche, garnie d'un lit, d'une table et d'une chaise. L'univers du malheureux Pelletier depuis des années.

— Tenez, Pelletier, voici de la visite pour vous : votre fille.

Revêtu de l'uniforme de l'asile, un homme aux traits bouffis, aux cheveux rares, aux yeux sans expression, est debout près de la fenêtre grillagée. Il se retourne vers la visiteuse. L'infirmer est déjà sorti.

Paralysée par l'émotion et la douleur, Jeannette ne parvient pas à dire un mot. Le dément lève sur elle un regard vide, sans expression.

— Bonjour, père, murmure-t-elle enfin. Elle se sentait incapable de faire un pas vers lui, de poser sur sa joue le baiser qu'elle voulait lui donner.

— Vous ne me reconnaissez pas ? Je suis Jeannette, votre fille Jeannette.

Malgré ses résolutions, elle n'arrive plus à le tutoyer. Il semble être un étranger pour elle et non plus son père.

(A suivre...)

ÉTRANGER

Trois maisons s'écroulent
Quatorze personnes ensevelies

Quatorze personnes ont été ensevelies dans l'écroulement de trois édifices qui s'est produit à Minco, près de Catane, en Sicile. L'accident a été causé par l'explosion d'une bonbonne de gaz liquide, deux cadavres et six blessés ont été retirés des décombres. C'est finalement à quatre morts et dix blessés, dont huit grièvement, que s'établit le bilan de l'écroulement des trois maisons.

Les résultats des élections japonaises

Les résultats officiels définitifs des élections japonaises sont les suivants : démocrates libéraux (conservateurs), 296 ; socialistes, 145 ; socialistes démocrates, 17 ; communistes, 3 ; indépendants, 5 ; autres partis, 1.

René Lalou n'est plus

M. René Lalou, le grand critique littéraire parisien, vient de décéder à l'âge de 71 ans, après une brève maladie. M. Lalou dont les chroniques des « Nouvelles littéraires » et la « Revue de Paris » faisaient autorité, avait d'abord eu une carrière universitaire. Il avait enseigné dans différents Lycées notamment à Henri IV. Il était aussi l'auteur d'une « Histoire de la littérature française contemporaine », dans laquelle il avait su mettre en relief les influences venues des littératures étrangères.

Les prix littéraires 1960

Le Goncourt à Vintila Horia

Vintila Horia, qui vient d'obtenir le Prix Goncourt pour son roman « Dieu est né en exil », a connu personnellement les longues affres de l'exil et c'est de cette expérience qu'il a tiré le plus essentiel de son inspiration.

Vintila est d'origine roumaine. Il a été initié à la langue et la littérature françaises par une vieille femme aveugle, qui connaissait par cœur Baudelaire, Rimbaud, Anatole France.

C'est en Espagne, où il dirigeait une agence littéraire, que Horia a écrit « Dieu est né en exil ». Il est maintenant à Paris.

Le Renaudot à Alfred Kern

Alfred Kern, qui vient d'obtenir le Prix Renaudot, est originaire de l'Alsace. Né en 1919, il a passé son enfance dans la banlieue de Strasbourg, puis a fait des études classiques.

En 1950, son roman, « Le jardin perdu », a obtenu le Prix Fénelon. Il a ensuite publié « Les voleurs de cendres » (1951), « Le clown » (1958) et « L'amour profane » en 1959.

Le prix A. Schweitzer

Denise Legrix, peintre et écrivain, qui est née sans bras ni jambes, a obtenu hier après midi, pour son livre « Née comme ça », le prix littéraire Albert-Schweitzer d'une valeur de 5000 NF destiné à récompenser des livres « évoquant l'aspect socio-psychologique de l'infirmité à partir de données réelles ».

Grand Prix national des lettres

Le Grand Prix national des lettres a été décerné hier à M. Marcel Arland, romancier, essayiste et critique, pour l'ensemble de son œuvre.

En trois lignes

- Le général Charles-André-Joseph-Marie de Gaulle né le 22 novembre 1890 à Lille (département du Nord), a fêté hier son 70^e anniversaire.
- Le raz de marée qui a ravagé dimanche la côte du Pérou a fait jusqu'à présent huit tués.
- Le gouvernement cyprote a décidé d'établir des relations diplomatiques avec Cuba et la Suisse, a annoncé Mgr Makarios.
- Un avion s'est écrasé près de Franeker, aux Pays-Bas, tuant un fermier, sa femme et leurs quatre enfants.

HAUT-VALAIS

Accident mortel à Viège

Hier soir peu après 18 heures sur la route cantonale à Viège une jeep pilotée par un saisonnier italien M. Aldo Vasina est allé se jeter contre un scooter après avoir heurté un char à bras. Ce dernier était tiré également par un Italien, M. Giuseppe Pellegrino qui est légèrement blessé. Quant au scooteriste M. Bernard Zerbuben domicilié à Hohfluh-Visperterminen il a été tué sur le coup. Sa fille Claudia, âgée de 16 ans qui avait pris place sur le siège arrière de la machine a été transportée dans un état grave à l'hôpital de Viège. Elle souffre notamment de fractures de membres et de contusions.

Le courrier passe par Iselle

A la suite des abondantes chutes de neige, le col du Simplon est fermé depuis le début de cette semaine. L'expédition du courrier à destination des villages de Zwischbergen, Gondo et Simplon-Village se fait par Iselle

Succès professionnel

M. Henri Andenmatten, de Saas-Grund, vient de passer avec succès, au technicum de Zurich, les examens en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur-forestier.

Une voiture happée par le train

Hier soir, une voiture appartenant à M. Michel Briggeler, entrepreneur à Stalden, a été happée par le train direct Milan-Genève, au passage à niveau de Gamsen, de triste mémoire. La machine est démolie. Par une chance extraordinaire, M. Briggeler est sain et sauf.

Profondément émue par la sympathie et l'affection qui lui ont été témoignées à l'occasion de son grand deuil, la famille de

Monsieur Max Giroud

à Ravoire, adresse ses remerciements les plus sincères à toutes les personnes qui de près et de loin ont pris part à sa grande épreuve.

Un merci spécial au Clergé, à la Jeunesse conservatrice de Ravoire, à la Classe 1921, à la société de chant L'Espérance de Ravoire, à la Schola et à tous ses amis.

VALAIS

Réunion du Comité d'organisation scientifique du travail

Le Comité d'organisation scientifique du travail se réunira, à Monthey et Collombey, le 24 novembre 1960, à 15 h.

Au programme figurent une visite des premiers travaux des Raffineries du Rhône S.A., à Collombey, ainsi que deux conférences sur les moyens sociaux à disposition des entreprises petites et moyennes et leurs incidences fiscales.

On se rappelle que le Comité d'organisation scientifique du travail est destiné à créer les contacts entre les industriels valaisans et leurs cadres et à collaborer à leur formation.

Mort tragique d'un enfant

Le petit Pierre Savary, âgé de 7 ans, domicilié à Saint-Maurice, traversa imprudemment la chaussée près de « La Joconde », voulant rejoindre un de ses camarades. Malheureusement, survenait à ce moment au volant de sa voiture un employé du garage Casanova qui, malgré un coup de frein désespéré, ne put éviter le garçonnet. Immédiatement transporté à la clinique Saint-Amé, Pierre Savary ne devait pas survivre à ses graves blessures, et lundi matin il rendait le dernier soupir.

Chute mortelle d'un Valaisan à Genève

Dans la nuit de lundi à mardi est décédé à l'Hôpital cantonal de Genève M. Isidore Abgottsson, âgé de 51 ans et ressortissant valaisan, qui avait fait dimanche une chute dans un escalier d'un café du quartier des Eaux-Vives. Il avait eu une fracture du crâne et de multiples contusions.

Une grande dame de notre hôtellerie n'est plus
Mme veuve Stecher-Steiner

Le 11 novembre a été célébré à la chapelle protestante de Martigny un culte à la mémoire de Mme veuve Rosa Stecher-Steiner, décédée dans cette ville, dans sa 80e année, après une longue maladie supportée avec foi et résignation.

La regrettée défunte était la mère de Mmes René et Pierre Crettex-Stecher, propriétaires bien connus de l'Hôtel du Grand Saint-Bernard, à Martigny-Gare, ainsi que du Grand Hôtel Crettex, à Champex.

Mme veuve Rosa Stecher-Steiner était venue habiter avec ses filles à Martigny au début de cette année. Malheureusement, son séjour dans notre canton ne devait pas tarder à être assombri ensuite d'un accident dont cette bonne maman fut la victime.

Or, en dépit des soins les plus dévoués cet accident eut pour conséquence de ravir à l'affection des siens, après plusieurs mois de souffrances, cette vénérée maman, qui laisse à tous ceux qui l'ont connue le souvenir d'une dame de haute culture, douée de ces qualités de cœur dont la bonté, par son rayonnement, attire l'estime et la sympathie générales.

Mme Rosa Stecher-Steiner, née à Celerina (Engadine), fille d'hôtelier, avait beaucoup voyagé dans sa jeunesse, afin de se perfectionner dans la branche à laquelle elle se consacra et dans laquelle elle brilla d'un éclat particulier tout au long de son existence.

Après avoir occupé des charges importantes dans de grands hôtels de renommée mondiale en Europe, en Orient (Japon), puis aux Etats-Unis, où elle fit la connaissance de son époux, elle revint dans son pays natal et continua dans la branche hôtelière.

Devenue veuve déjà en 1930, elle assumait avec l'aide de ses enfants, encore bien jeunes, la direction et l'exploitation de l'Hôtel Bernina, à Celerina, avec

Séance d'information pour fromagers et personnel de laiteries

La Station cantonale d'industrie laitière organise une séance d'information pour les fromagers et personnel de laiteries. Cette assemblée aura lieu à Martigny le dimanche 27 novembre 1960 à l'Hôtel du Grand-Saint-Bernard, à 13 h. 30 avec l'ordre du jour suivant :

1. Conclusions des essais de fabrication à l'alpage de La Chau, par M. Dr Paul Ritter, Institut fédéral d'industrie laitière, Liebefeld.
2. Qualité du lait et des produits laitiers en 1959/60, par M. Marc Zufferey, chef de la Station cantonale d'industrie laitière.
3. Evolution physico-chimique du fromage au cours de la fermentation avec film, par M. Neuenschwander, directeur de l'Ecole de fromagerie, Moudon.
4. Résultats du concours de fabrication et distribution des montres.
5. Discussion et propositions.

La Station cantonale d'industrie laitière invite les fromagers à assister nombreux à cette assemblée. L'acquisition de nouvelles connaissances est le moyen le plus sûr pour réussir dans l'exercice de la profession.

Station Cantonale d'Industrie Laitière : M. Zufferey

Démonstration à Châteauneuf

Une démonstration de téléphérique déplaçable ou mobile aura lieu le samedi 26 courant à 13 h. 30 à l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf. Il peut être actionné par divers treuils. Il peut intéresser aussi bien un vigneron, que des groupements de viticulteurs ou une administration communale. Construit pour le vignoble, il peut rendre service aussi aux paysans montagnards.

Chacun est cordialement invité à participer à cette démonstration. Station cantonal d'essais viticoles.

cette maîtrise et cette compétence qui ont fait le bon renom acquis par cet établissement auprès des milieux touristiques suisses et étrangers.

En effet, Mme Stecher-Steiner n'était-elle pas connue dans toute l'Engadine comme la grande dame de l'hôtellerie et la noble « lady » qu'on vénère et qu'on admire, tant elle a excellé dans l'exercice de sa profession ?

Du reste, ses voyages ne lui avaient-ils pas acquis une très grande expérience, et ce savoir-faire supérieur qu'elle déploya avec la distinction qui lui valut cette place d'honneur dans la hiérarchie hôtelière ?

Enfin, autre particularité distinctive attachée à Mme Stecher-Steiner et qui constitue un insigne honneur pour sa mémoire, s'ajoute ce talent spécial de remarquable polyglotte. En effet, la défunte parlait, et cela avec perfection, pas moins de sept langues : le romanche, sa langue maternelle, l'allemand, le français, l'italien, l'anglais, le hongrois et l'espagnol.

Or, sont-ils nombreux de nos jours, dans nos milieux hôteliers même, ceux à qui on peut en demander autant !

Ses deux filles, qui dès leur tendre enfance avaient tenu à seconder leur chère mère, ont donc maintenu la louable tradition en honneur dans la famille. Et c'est ainsi que d'heureuses circonstances ont voulu qu'elles soient devenues Valaisannes par leur alliance avec nos chers amis MM. René et Pierre Crettex, hôteliers, que ce deuil afflige au même degré.

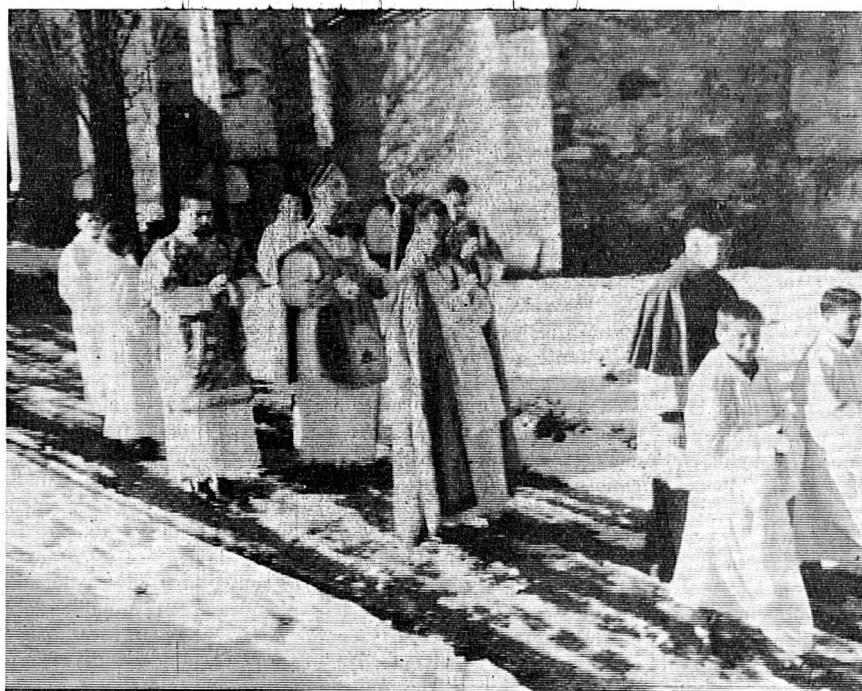
Aussi tenons-nous à leur présenter, ainsi qu'à tous les proches en deuil, nos sentiments de cordiale et profonde sympathie dans leur grande épreuve.

Un ami de la famille.

La réception de Mgr Perraudin au Châble

La paroisse de Bagnes en liesse a fêté dimanche Mgr André Perraudin, archevêque de Kabgay, au Ruanda. L'église paroissiale n'était pas trop grande pour recevoir tous les fidèles venus assister à la messe pontificale célébrée par Son Excellence et au cours de laquelle M. le curé Ducrey, avec cette belle

éloquence qu'on lui connaît, sut exprimer en termes choisis les sentiments de fierté et de joie que la population avait ressentis à la nouvelle de l'élévation d'un enfant du pays au rang d'archevêque.



étaient les membres de la famille du prélat, les autorités religieuses et civiles, ainsi que divers invités, M. le président Albert Maret releva tout spécialement l'honneur qui est échu à la commune de Bagnes de compter un archevêque issu de sa population ; précisant que depuis Mathieu Schiner aucun Valai-

san n'avait revêtu une aussi haute dignité. M. Maret se félicita qu'un Bagnard ait été l'objet d'une telle distinction.

Répondant aux aimables paroles qui venaient de lui être adressées, Mgr Perraudin déclara être profondément touché par l'accueil et tant de sympathie.

Le soir, à la salle Concordia, M. le curé Ducrey, au nom de la commune et de la paroisse, fit don à Mgr Perraudin d'une magnifique crose, symbole de l'autorité dont il est revêtu. Il concrétisait ainsi d'une manière tangible les sentiments de joie et de fierté de la population bagnarde.

Prophylaxie de la fièvre aphteuse

Dans plusieurs régions de Suisse, diverses porcherics ont été atteintes de fièvre aphteuse depuis Nouvel-An 1959 ; la contamination a très vraisemblablement été due à l'affouragement de déchets de cuisine. Nous avons déjà appelé à plusieurs occasions que la fièvre aphteuse sévit actuellement dans plusieurs pays étrangers (ainsi p.ex. en France, en Italie), dans lesquels elle a pris une grande extension. Par ailleurs, les besoins de notre approvisionnement exigent que du bétail d'abattage, des viandes, des fourrages, des légumes et des produits semblables soient importés qui ne peuvent pas être acquis exclusivement dans des pays exempts de la maladie.

C'est la raison pour laquelle les dangers d'introduire l'épizootie au moyen des produits en question persisteront aussi longtemps qu'il n'aura pas été possible de supprimer la maladie dans les pays d'origine. Le contact peut, de façon prouvée, être véhiculé aussi bien par les végétaux que par les produits animaux tels que la viande et parvenir ainsi jusque chez les destinataires de la marchandise. L'affouragement de déchets non réchauffés, récoltés chez ces destinataires, est alors en mesure de transmettre la maladie aux porcs.

Un appel pressant est pas conséquent adressé aux propriétaires de porcs qui fourragent des déchets d'abattoir, de boucherie et de cuisine pour qu'ils veillent à ce que ceux-ci soient bien cuits avant leur utilisation. L'agent de la fièvre aphteuse est détruit aux températures de 80° C et plus. Pour que la chaleur atteigne toutes les parties du fourrage, celui-ci doit être remué plusieurs fois pendant la cuisson.

De même, tous les récipients servant aux transports des fourrages doivent être nettoyés régulièrement à fond et si possible ébouillantés. Les véhicules qui ont pu être souillés par les fourrages ou les récipients doivent également être nettoyés chaque jour et lavés avec une solution de soude de ménage à 5 %. L'observation de ces mesures préventives, qui du restent protégent également contre l'introduction de la peste porcine par les déchets d'abattages et de cuisine, est dans l'intérêt même des propriétaires de porcs.

Office vétérinaire fédéral

En faveur du Rawyl

Le comité valaisan de « Pro Rawyl », dont le but est d'assurer la liaison Valais-Berne au moyen du tunnel du Rawyl, vient de tenir à Sion une assemblée. Décision a été prise de tout entreprendre afin de mettre l'ouvrage en chantier bien avant le délai imparti par la commission fédérale de planification fixé à 1968-1970. Le comité interviendra dans ce sens auprès des gouvernements intéressés. Il espère fermement pouvoir entreprendre les travaux dans moins de trois ans.

Université populaire de Martigny

Les cours ont repris hier mardi 22 novembre. Les personnes qui n'ont pas encore retourné leur bulletin d'inscription ou qui désirent encore s'inscrire peuvent le faire directement au secrétariat (Hôtel de Ville) les soirs de cours, à partir de 19 h. 15.

Nos fruits et légumes

Quantités expédiées jusqu'au 19 novembre : pommes 6'134'604 kg., poires 12'458'689 kg., choux-fleurs 2'806'204.

Observations. — Reinette du Canada: Pour essayer d'animer le marché suisse et l'engager à acheter davantage de Reinettes du Canada, une action de propagande de courte durée est lancée dans toute la Suisse.

Avis concernant le vignoble

Le Département de l'Intérieur pense qu'il est opportun de rappeler certaines prescriptions concernant le vignoble.

1. Nouvelles vignes.

En vertu des dispositions fédérales, la plantation de vignes en dehors de la zone viticole est interdite. En zone viticole, elle est subordonnée à l'autorisation du Département fédéral de l'économie publique.

Les demandes doivent être adressées avant le 1er décembre 1960 à l'autorité communale où la vigne est située qui les transmet immédiatement, sans préavis, au Département de l'Intérieur, Service de la viticulture, Sion. Le préavis cantonal et communal sera donné lors de la visite sur les lieux présidée par le délégué de la Division fédérale de l'agriculture.

L'autorisation ne sera accordée que pour des cépages rouges recommandés figurant dans l'assortiment cantonal. Exceptionnellement, des permis peuvent être délivrés pour des cépages blancs ; les demandes y relatives doivent également être adressées au Département de l'Intérieur qui les transmet aux instances fédérales compétentes pour examen et décision.

Aucun subside n'est accordé pour la création de nouvelles vignes.

2. Subsides à la reconstitution, pour les vignes existantes et cadastrées comme telles.

L'attention du public est attirée sur le fait que le supplément de subside pour la plantation de cépages rouges (remplacement de blancs ou de rouges ne figurant pas dans l'assortiment cantonal, par des rouges recommandés) ne pourra être envisagé que si cette plantation a lieu sur des parcelles favorables à la culture des rouges. Pour les parcelles produisant des vins blancs de grande qualité, le supplément ne sera pas accordé.

3. Le canton a l'ordre de faire arracher aux frais des viticulteurs en défaut les vignes plantées au mépris des dispositions mentionnées ci-dessus. (Point 1 et 2).

Le chef du Département de l'Intérieur : M. Lampert

Que valent nos pommes sur le marché

De grandes quantités de pommes de table du pays de la présente récolte sont entreposées. Les prix à la production ont été fixés en proportion de l'abondance de ces fruits. Le commerce s'efforce de faire bénéficier les consommateurs de prix avantageux pour les principales variétés en appliquant des marges raisonnables. Sont particulièrement recommandées, les pommes de table des variétés Reinette du Canada et Belle de Boscoop, dont les stocks sont importants.

Vu la belle récolte, l'Office fédéral du contrôle des prix estime que les prix de vente ci-après aux consommateurs ne devraient pas être dépassés. Ils sont notamment, de 75 à 80 cts. le kilo pour les Reinettes du Canada et de 70 à 75 cts. le kilo pour les Boscoop. Ces prix s'entendent pour des fruits de qualité marchande, par kilo net, sur les marchés ou dans les commerces de détail. Un supplément de 10 centimes par kilo pour frais de transport dans les régions éloignées peut être toléré.

— Mardi matin, une grosse bombe de 500 kg., de la dernière guerre, a été désamorcée dans le centre de la ville de Nuremberg.